

Bilan opérationnel l'ANP

Un terroriste se rend et 07 éléments de soutien arrêtés en une semaine

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7317 - SAMEDI 25 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pour abus de fonction
et trafic d'influence
**17 accusés placés
en détention provisoire**

P05



Sécurité des citoyens
et des biens publics et privés
**Cheval
de bataille
de Sayoud**

Lire en page 03

ORAN
P07

Journée nationale de la presse
**Les «Plumes du maquis», les journalistes et 06 chargés
de communication d'institutions clés, à l'honneur**
Réhabilitation de l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi
Une enveloppe supplémentaire de 250 millions de DA
Cancer du sein
La CNAS lance une campagne de sensibilisation



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Pour la qualité de sa couverture médiatique étrangère

La Télévision algérienne primée par l'UER

La Télévision algérienne a remporté le Prix de l'Union européenne de radio-télévision (UER) de la meilleure couverture médiatique étrangère, en reconnaissance de la qualité du travail de terrain de son correspondant dans la bande de Ghaza, Wissam Abou Zaid. Ce prix a été décerné lors de la réunion du Comité des actualités de l'UER, à Naples (Italie), en reconnaissance de la qualité de la couverture médiatique du correspon-

dant de la Télévision algérienne dans la bande de Ghaza, Wissam Abou Zaid, ainsi que des efforts considérables consentis par l'équipe du bureau international d'échange d'informations dans le suivi, la coordination et la transmission efficaces du contenu journalistique. La Télévision algérienne a décroché cette première place devant des chaînes de télévision internationales, dont LSM (Lettonie) et DW (Allemagne).

Forum économique algéro-coréen à Alger

Des opportunités de coopération et de partenariat examinés



Un forum économique algéro-coréen a été organisé mercredi à Alger, au cours duquel des investisseurs et des opérateurs économiques des deux pays ont examiné les opportunités de coopération et de partenariat dans différents secteurs, notamment l'industrie. Ce forum a été organisé par l'ambassade de la Corée du Sud en Algérie et l'Organisation coréenne pour le commerce et l'investissement "KOTRA", sous le thème "le partenariat industriel global entre l'Al-

gérie et la Corée". L'évènement a été marquée par la participation du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, du Directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Ismail Chakib Kouidri, de représentants de plusieurs départements ministériels, de l'ambassadeur de la Corée du Sud auprès de l'Algérie, M. You Ki-Jun, et du directeur général de "KOTRA-Algerie", M. Yang Myong Chol.

Session ordinaire du conseil de HATPLC

Règlement intérieur et bilan des signalements au menu

Le Conseil de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), s'est réuni en session ordinaire, au cours de laquelle le bilan des signalements a été présenté, outre l'examen de certains dossiers pouvant éventuellement contenir des indices de corruption, a indiqué mercredi un communiqué de cette instance. "Conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi N°22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la HATPLC, la réunion du Con-

seil de la Haute autorité s'est tenue, en session ordinaire, mardi 21 octobre 2025, sous la présidence de Mme Salima Mousserati, présidente de la HATPLC, en présence de l'ensemble de ses membres", précise le communiqué. La version finale du règlement intérieur de la Haute autorité, ainsi que le bilan des signalements ont été présentés lors de cette session qui a également examiné certains dossiers pouvant éventuellement contenir des indices de corruption, conclut le communiqué.

Journée nationale de la presse

Bouamama préside une cérémonie en présence de figures du secteur médiatique



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a présidé, mercredi soir, à Alger, une cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de chaque année. La cérémonie s'est déroulée en présence de personnalités nationales, de figures éminentes du secteur médiatique et des responsables d'institutions médiatiques nationales. S'exprimant à cette occasion, M. Bouamama a affirmé que cette célébration constitue "une tradition annuelle qui consacre l'intérêt de

l'Etat à ce secteur vital et sa reconnaissance pour les efforts de ses enfants". Le ministre de la Communication a transmis les salutations et les félicitations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "émanant de sa profonde considération pour cette noble profession et de sa fierté envers les femmes et les hommes du secteur de l'information, qui accomplissent leur devoir pour défendre l'Algérie, par fidélité au message des Chouhada et au service du citoyen".

Union des conseils économiques et sociaux arabes

Prolongation de la présidence de l'Algérie pour une année renouvelable



L'Assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires a décidé, lors de sa réunion tenue jeudi à Alger, de prolonger la présidence de l'Algérie pour une durée d'une année renouvelable. Le communiqué final des travaux de l'Assemblée générale de l'Union, tenue au siège du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), précise que les membres de l'Assemblée ont renouvelé leur confiance en l'Algérie et ont approuvé à l'unani-

mité la prolongation de sa présidence pour une année renouvelable, et ce, après évaluation des acquis réalisés au cours de cette année. Dans ce cadre, l'Assemblée générale a salué les efforts soutenus et continus déployés par le CNESE pour la dynamisation et l'intensification des activités de l'Union sous sa présidence, en vue de la réalisation des objectifs fixés, et ce, en dépit des obstacles auxquels sont confrontés les pays arabes, notamment ceux relatifs à leur stabilité et à leur sécurité.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Sécurité des citoyens et des biens publics et privés

Cheval de bataille de Sayoud

Par Nadira FOUHAD

Le caractère social de l'Etat, la préservation de la dimension sociale, la sécurité des citoyens et de leurs biens, la lutte implacable contre tous les fléaux et crimes qui dérangent la quiétude des citoyens et enfin la mendicité et le phénomène d'utilisation des enfants pour ce genre de pratique étaient les thèmes phares abordés par les élus de l'APN, dans leurs interrogations au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et ministre du Transport, jeudi dernier, lors des travaux d'une séance plénière consacrée aux questions des membres du Gouvernement.

L'orateur a annoncé, en grandes pompes, que des lois sont en cours de révision surtout celles relatives au renforcement de la protection des enfants, à la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes et à la répression de tous ceux qui manipulent les enfants, outre l'ouverture du recrutement dans le corps de la poli-

ce, plus précisément la DGSN et ce, pour le renforcement de ses éléments. En effet et soucieux de la complexité de ce volet relatif à la sécurité des citoyens et de leurs biens, le ministre de l'Intérieur a tenté de rassurer les députés en mettant les pendules à l'heure d'où le renforcement des éléments dans les corps de sécurité pour contrecarrer les différents fléaux et faire face à la recrudescence de la violence et la criminalité. Pour Said Sayoud, l'Etat sera intransigeant envers quiconque portera atteinte à la sécurité des citoyens et des biens.

Cependant, la révision de plusieurs législations au cours des dernières années a eu un "impact positif", selon ses propos et ce, dans le recul de la criminalité. Malheureusement, rétorque-t-il, "nous avons observé récemment une recrudescence de ce phénomène" et les services de sécurité sont mobilisés pour contrer tous ces dépassements et sévir contre quiconque oserait s'en prendre à la sécurité des citoyens et des biens et ce, conformément aux instructions

du président Tebboune. Sayoud a révélé que la Direction générale de la Sûreté nationale, en coordination avec les autorités administratives concernées, œuvre à la mise en place d'une série de mesures et de dispositions préventives, garantissant l'intérêt suprême des enfants, par leur protection selon une stratégie globale et efficace s'inscrivant dans les missions des équipes de protection des catégories les plus vulnérables, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Il s'agit de l'intensification des actions et patrouilles de sécurité dans plusieurs lieux. S'agissant des procédures prises pour lutter contre le phénomène de la mendicité par l'exploitation des enfants, sans oublier le phénomène de mendicité des enfants africains, le ministre a affirmé que « l'Etat ne renoncera pas à son caractère social, notamment au profit des catégories vulnérables et démunies, rappelant notamment, l'important arsenal juridique mis en place par l'Algérie pour la protection des enfants et des mineurs ».

Sayoud - Haut-commissaire à la numérisation

Rencontre d'évaluation de l'avancement des chantiers sectoriels

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a coprésidé, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, une réunion de coordination consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de numérisation dans ce secteur, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination ayant regroupé, au siège du ministère, les responsables des structures chargées du dossier de la numérisation et des cadres de l'administration centrale des deux parties, a été consacrée à "l'examen des différents projets de numérisation liés au secteur de l'intérieur, des collectivités locales et des transports, et de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la stratégie natio-

nale de numérisation dans ce secteur", a précisé la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Sayoud a précisé que cette rencontre "vise à coordonner les efforts avec la Haut-commissaire à la numérisation, chargée de conduire la politique nationale de transformation numérique, afin d'évaluer, de concert, l'état d'avancement de la mise en oeuvre des chantiers sectoriels et de prendre les mesures nécessaires pour accélérer leur cadence". Il a rappelé dans ce sillage "les directives fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, quant à l'impératif de finaliser les différents projets avant la fin de l'année en cours", appelant les cadres chargés du dossier à "accélérer les choses, en coordination avec les services du Haut-commissariat à la numérisation". Le ministre de l'Intérieur a, par

ailleurs, insisté sur la nécessité d'une "définition rigoureuse des priorités, notamment celles liées aux systèmes statistiques, au contrôle des données, à la garantie de l'interopérabilité entre les différents secteurs, et au parachèvement des systèmes d'exploitation et de suivi des transports ferroviaire et maritime, pour davantage d'efficacité dans la gestion et une plus grande performance financière et économique". Pour sa part, la Haut-commissaire à la numérisation a mis en avant "l'importance stratégique des projets développés au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en tant que producteur de données importantes constituant une base essentielle dans le développement de plusieurs systèmes d'information et solutions numériques nationales", note le communiqué.

Reboisement

L'objectif de plantation d'un million de plants d'arbres sera dépassé

L'objectif de la campagne de plantation d'un million de plants d'arbres, prévue samedi prochain à travers les wilayas du pays à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, sera probablement dépassé, a estimé l'Inspectrice générale des forêts (DGF), Nedjma Rahmani. "Plus d'un million de plants sont déjà prêts à être mis en terre à travers les 58 wilaya du pays", a déclaré Mme Rahmani à l'APS, notant que tout est fin prêt pour le lancement de cette opération initiée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Saluant la mobilisation anticipée des citoyens via les médias et les réseaux sociaux pour la réussite de cette campagne écologique, la responsable a fait savoir que la DGF a fourni 600.000 plants, tandis que le Groupe de génie rural (GGR) contribue par plus de 400.000 unités, re-

levant que d'autres contributions ont également été enregistrées, provenant notamment de départements ministériels, d'entreprises publiques et privées, de banques, d'opérateurs économiques et d'associations. "Contrairement aux éditions précédentes, marquées par des opérations symboliques de plantation, l'édition 2025 se distinguera par la plantation de plus d'un million d'arbres dès le premier jour de l'opération et simultanément sur l'ensemble du territoire national", souligne Mme Rahmani. Préparée en coordination notamment avec les Conservations des forêts, et les collectivités territoriales, cette campagne mobilisera d'importants moyens logistiques et humains et ce avec la contribution des corps constitués: l'Armée nationale populaire, la Gendarmerie nationale, la Police, les Douanes et le corps forestier, ainsi que le Groupe de génie rural (GGR).

L'objectif est de "restaurer les écosystèmes dégradés, à protéger le patrimoine forestier et à renforcer la résilience face aux incendies de forêts, de l'ensablement et de l'érosion", explique la responsable. -- Favoriser l'approche écologique et socio-économique -- S'agissant de la campagne nationale de reboisement 2025/2026, qui s'étalera du 25 octobre au 31 mars, elle prévoit la plantation de près de 32 millions de plants forestiers, fruitiers et pastoraux sur une superficie dépassant les 38.000 hectares, a fait savoir Mme Rahmani. Un quota important a été réservé aux espèces fruitières et rustiques, notamment l'amandier et le pistachier, un choix qui "vise à diversifier les plantations tout en répondant à des objectifs écologiques et socio-économiques", explique Mme Rahmani. Selon elle, l'arboriculture fruitière, basée sur des espèces rustiques, devrait permettre la

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Etat prend très au sérieux la sécurité des Algériens

Si l'Etat prend très au sérieux la sécurité des Algériens, c'est que la situation sécuritaire du pays serait devenue fragile. Ainsi, le citoyen ne se sentirait plus en sécurité, même chez lui... Les bandes armées des quartiers et les malfaiteurs agissent comme si l'Etat n'existait plus. Donc, l'Etat de son côté devrait, normalement, accomplir des démonstrations de force afin de prouver son existence. Personnellement, je n'incombe pas la responsabilité ni aux magistrats et aux hommes de loi, non plus aux corps de sécurité... Ce sont les textes juridiques qui auraient été extrêmement «tolérants» envers les gangs criminels. Si le repris de justice sait déjà qu'il va passer en prison un séjour doux et sans la moindre inquiétude, il n'aura donc plus peur d'y retourner pendant l'hiver prochain: une place et un repas chauds, qui dit mieux? Le 05 juillet, il bénéficiera d'une grâce présidentielle, suite à laquelle il reprendra son métier d'origine: gâcher la quiétude des citoyens honnêtes. Si la sanction était aussi sévère à la mesure des crimes commis, il n'aurait jamais pensé à retourner à son monde de délinquance. Quand la sanction est exemplaire, elle fera détordre même le plus coriace des esprits tordus. Ainsi, la question de la sécurité publique et de la discipline civile ne relève pas, spécifiquement, des seuls corps de la sécurité publique. C'est l'affaire de tout le monde... C'est une question d'intérêt général où tout le monde est impliqués, chacun de son poste et de sa condition est appelé à remplir une mission sécuritaire, en collaboration avec les autorités concernées ... Cette assistance devrait toucher la sécurité des quartiers et des cités, en lutte contre les bandes d'agression criminelle et les dealers de la drogue. Pourquoi? Parce que, tout simplement, ma propre sécurité et celle de ma famille en dépendent grandement ! Cependant, comme déjà dit plus haut, l'Etat au niveau des grandes instances devrait se pencher sur la pertinente question de revoir, avec plus d'intérêt et de rigueur, les lois et les règlements concernant la façon de traiter avec le phénomène délinquant. Le ventre mou de la question réside, comme il est dit plus haut, dans les textes qui traitent avec les délinquants et la délinquance.... D'autres situations criminelles, hormis les dealers des établissements scolaires et les kidnappings d'enfants, exigent et de façon absolue, impérative, le retour de la peine capitale....

Sécurité hydrique
Des projets pour le dessalement des eaux souterraines dans le Sud

La société "Algerian Desalination Company - ADC" (filiale du groupe Sonatrach), œuvre, dans le cadre de la sécurité hydrique du pays, à l'adoption de solutions innovantes pour le dessalement de l'eau, parmi lesquelles des stations mobiles de type conteneurs, notamment dans les wilayas du Sud disposant d'importantes réserves d'eaux souterraines salines, a indiqué, mardi, l'assistant du PDG de la société, Mouloud Hachlaf. Dans une déclaration à la Radio nationale, M. Hachlaf a précisé que l'ADC œuvre à "développer plusieurs projets, tels que des conteneurs mobiles destinés au dessalement de l'eau de mer et des eaux souterraines, pouvant être déployés dans différentes régions du pays", soulignant que ces conteneurs constituent "des solutions pratiques, notamment dans les wilayas du Sud telles que El-Oued, El-Meghaier et Biskra". Dans le même sillage, le responsable a évoqué le premier programme complémentaire de dessalement d'eau de mer, qui prévoit la réalisation de cinq (05) grandes stations mises en service début 2025 à El Tarf (Koudiet Draouche), Boumerdès (Cap Djenet), Tipaza (Fouka), Oran (Cap Blanc) et Bejaïa (Tighremt-Toudja), chacune d'une capacité de production de 300.000 de m³/jour, portant ainsi à 19 le nombre total de stations de dessalement en activité dans le pays. Hachlaf a précisé que ces grandes stations fonctionnent à pleine capacité opérationnelle, en attendant que celles d'Oran et de Bejaïa atteignent leur capacité de production complète. Ces cinq (05) stations ont permis, jusqu'à octobre, de produire des quantités considérables d'eau potable: 29,5 millions de m³ à El Tarf, 37 millions de m³ à Oran, 11,5 millions de m³ à Bejaïa, 39 millions de m³ à Tipaza, et 31,7 millions de m³ à Boumerdès. S'agissant du deuxième programme national complémentaire de dessalement d'eau de mer, le responsable a indiqué qu'il prévoit la construction de six (06) grandes stations d'une capacité de 300.000 m³ par jour chacune, dans les wilayas de Skikda, Jijel, Tizi Ouzou, Chlef, Mostaganem et Tlemcen, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir l'approvisionnement des citoyens en eau potable. Selon M. Hachlaf, ce programme permettra de produire "1,8 million de m³ supplémentaires par jour", portant le taux de couverture des besoins en eau potable à 60%, et contribuera de manière significative à limiter le stress hydrique que connaît le pays, notamment en raison des changements climatiques et de la faible pluviométrique en Afrique du Nord. La valeur d'investissement de ces projets est estimée à 2,8 milliards de dollars.

Entretiens entre Rezig et la ministre espagnole du Commerce
Le développement des relations économiques au menu

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a eu, mercredi à Genève (Suisse), en marge de sa participation à la 16e session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), des entretiens bilatéraux avec la ministre espagnole du Commerce, Amparo Lopez Senovilla, avec laquelle il a évoqué les moyens de développer les relations commerciales et économiques entre les deux pays et de renforcer la coopération dans divers domaines, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont mis en avant "le rôle du Conseil d'affaires algéro-espagnol dans le soutien aux partenariats entre opérateurs économiques des deux pays", soulignant "la nécessité d'élargir les perspectives de coopération entre les entreprises économiques des deux pays", précise le communiqué. A cette occasion, M. Rezig et la ministre espagnole sont convenus d'œuvrer ensemble à travers des projets communs pour accéder aux marchés africain, arabe et européen, au service des intérêts communs des deux pays et du renforcement de leur position sur la scène économique internationale", selon la même source.

Face aux profondes mutations des marchés énergétiques mondiaux
Arkab appelle au renforcement de la coopération

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a appelé, jeudi à Doha (Qatar), à renforcer la coopération et la coordination entre les pays membres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), afin de défendre les intérêts communs face aux "profondes mutations" que connaissent les marchés énergétiques mondiaux, indique un communiqué du ministère. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 27e réunion ministérielle du GECF, tenue à Doha, sous la présidence du ministre libyen du Pétrole et du Gaz, et président en exercice du forum, Khalifa Rajab Abdulsadek, en présence des ministres des pays membres et du secrétaire général du forum, M. Arkab a souligné que "la réunion de Doha intervient à un moment sensible pour le secteur énergétique mondial". "Le forum s'est affirmé comme la voix collective et crédible défendant la place du gaz naturel en tant que source d'énergie propre, sûre et abondante, jouant un rôle pi-

vot dans la garantie de la sécurité énergétique et le soutien au développement durable", a-t-il soutenu. Le ministre d'Etat a, à ce titre, réitéré "l'attachement constant de l'Algérie aux valeurs de partenariat, de dialogue et de solidarité, qui constituent les fondements du GECF". Soulignant "la disposition permanente de l'Algérie à contribuer activement au renforcement du rôle du forum en tant qu'organisation fiable et influente défendant les intérêts de ses membres dans les fora régionaux et internationaux", M. Arkab a insisté sur "la conviction de notre pays que le gaz naturel n'est pas seulement une énergie de transition, mais bien l'énergie de l'avenir contribuant à la sécurité énergétique mondiale, au développement durable et à l'amélioration du bien-être des peuples". Il a, par ailleurs, salué "les efforts considérables déployés par le Secrétariat général du forum pour promouvoir le dialogue et la coopération entre les Etats membres et renforcer la place du gaz naturel dans le mix énergétique mon-

dial". Le ministre a, en outre, mis l'accent sur "l'importance de la stabilité et de la sécurité des marchés du gaz naturel", soulignant que "des marchés prévisibles, équilibrés et transparents servent les intérêts des producteurs comme des consommateurs". "La réalisation de cet objectif nécessite des investissements suffisants dans les infrastructures et l'approvisionnement, en sus d'un dialogue constructif et durable entre toutes les parties concernées", a-t-il ajouté. Quant à la lutte contre le changement climatique, M. Arkab a rappelé "la nécessité de maintenir les efforts internationaux fondés sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée, tout en respectant le droit souverain de chaque Etat de choisir sa propre voie nationale pour une transition énergétique juste et équilibrée". Il a, à ce propos, mis en avant "le rôle pivot du gaz naturel en tant que source d'énergie à faibles émissions de carbone et levier indispensable à la réussite de la transition énergétique mondiale".

Zones industrielles et d'activité

L'ANFI œuvre à une meilleure gestion

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a affirmé, jeudi à Alger, que les autorités publiques œuvrent par le biais de l'Agence nationale du foncier industriel (ANFI), à améliorer l'exploitation des zones industrielles et des zones d'activité à travers le pays, ajoutant que le travail est en cours pour assurer tous les moyens permettant de parvenir à une gestion optimale de ces espaces de production à partir de l'année prochaine. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Ibrahim Fakhour, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a souligné que "l'ANFI prendra en charge prochainement l'aménagement et la gestion des zones industrielles et le règlement des problématiques empêchant leur entrée en production". Répondant à une question sur la réhabilitation de l'Algérienne des textiles (Texalg) à Sétif relevant du groupe GETEX, le ministre a rappelé que ce projet a bénéficié de deux plans d'investissement, en vertu desquels les moyens de production ont été modernisés. Concernant l'usine de gazoducs de Tébessa, d'une capacité de production de 60 000 tonnes/an, le ministre a rappelé la finalisation des procédures de transfert de sa propriété au profit de Madar Holding pour la transformation de cet usine en pôle industriel spécialisé dans l'emballage métallique pour un investissement de l'ordre de 106 millions de dollars, en sus de l'usine de laminage à froid pour un investissement de 150 millions de dollars, ce qui permettra de réduire la facture d'importation des produits métalliques et de renforcer l'intégration industrielle. A une question sur les 11 zones de micro-activité inexploitées dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a

souligné que le secteur suivait avec intérêt ce dossier, en coordination avec les autorités locales de la wilaya, rappelant les mesures prises par le Gouvernement pour la réforme du cadre juridique et institutionnel de l'investissement et les réformes profondes opérées en matière de promotion de l'investissement et d'amélioration du climat d'affaires, en assurant un développement équilibré en faveur de l'ensemble des régions du pays. Il a expliqué que l'Etat a accordé aux investisseurs, dans le cadre des zones d'activité, d'importants avantages fiscaux et parafiscaux pour une période de dix (10) ans, ainsi qu'une restructuration des systèmes d'incitation dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement afin de renforcer les investissements, notamment dans les Hauts Plateaux

et le Grand Sud. Concernant la politique de promotion et d'attraction, le ministre a affirmé que le ministère adopte une "politique intégrée" visant à mettre en valeur le potentiel d'investissement de chaque région, en coopération avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et avec l'implication des autorités locales et de la société civile, tout en consacrant le partenariat avec les banques et les fonds d'investissement. Concernant les perspectives de développement de l'activité industrielle dans la wilaya d'Ouargla, le ministre a fait état du lancement de l'exploitation de cinq (5) nouvelles mini-zones d'activité dans la wilaya au cours du premier semestre 2026, qui s'ajouteront aux six (6) zones d'activité actuellement en cours d'exploitation et de réhabilitation.

PLF 2026

Ouverture de 24487 postes budgétaires dans le secteur de la santé

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a annoncé, jeudi à Alger, l'ouverture de 24.487 postes budgétaires dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026, dont 2.600 postes destinés aux médecins spécialistes. Présentant un exposé sur le budget sectoriel dans le cadre du PLF 2026, devant la commission des finances et du budget de l'APN, le ministre de la Santé a fait état d'"une augmentation de 5.397 postes budgétaires par rapport à 2025". Sur un total de 24.487 postes budgétaires, "2.600 sont destinés aux médecins spécialistes, 2.000 aux médecins généralistes, 14.860 au corps paramédical, 3.000 aux agents contractuels, 90 au corps administratif spécialisé dans la santé et 1.937 aux sages-femmes de santé publique". Le secteur de la santé a bénéficié de crédits budgétaires s'élevant à plus de 1.048 milliards de dinars en crédits de paiement et à plus de 1.038 milliards de dinars en autorisations d'engagement, a fait savoir le ministre, ajoutant que "ce budget a été réparti selon les objectifs stratégiques tracés pour appuyer les principaux programmes du secteur, liés notamment à la prévention, aux soins, à la formation et à l'administration publique". Dans le même contexte, M. Ait Messaoudene a souligné qu'au titre du projet de loi de finances 2026, "les dépenses du Fonds de lutte contre le cancer ont été augmentées, et ce, à travers la modification de l'article 79 de la loi 10-13 portant loi de finances 2011, pour l'attribution de contributions et de subventions du compte d'affectation spécial 302-138 aux établissements sous tutelle", précisant que "les crédits financiers disponibles dans ce Fonds dépassent les 93 milliards de dinars pour l'année 2026".

Conférence de presse de «LG Algérie» et la clinique «El Azhar»

Campagne de sensibilisation sur le cancer

Par Nadira FOUAD

La firme coréenne et leader «LG» a organisé, mercredi, en son siège à Alger, une journée de solidarité avec les malades atteints du cancer par une large campagne de sensibilisation en cette conjoncture d'Octobre Rose. En effet, cet hommage n'est pas fortuit puisqu'il s'agit de cibler un large éventail de personnes, hommes ou femmes sur le phénomène du cancer. Les deux cancers qui paralysent la survie des citoyens sont le cancer du sein pour les femmes et le cancer de la prostate pour les hommes. Lors de cette rencontre avec la presse et les médias, LG Algérie a apporté son empreinte et s'oriente, entre autres, parmi ses actions de bienfaisance après le bénévolat et l'action caritative vers la sensibilisation contre le cancer qui fait 90 nouveaux cas pour 100.000 habitants. C'est énorme. Partant de ce constat sans complaisance, le leader LG mène une campagne pour le dépistage précoce con-

tre le cancer du sein. Cette thématique s'est taillée la part du lion dans cette communication, suivie par la séance de débats et des jeux questions-réponses des journalistes dans cette conférence de presse, organisée au siège de ce partenaire coréen à Alger. Cette rencontre, tenue en concertation et avec la conjugaison des efforts de la clinique "El Azhar santé", mettra la lumière sur les derniers développements survenus au niveau de cette infrastructure sanitaire et sur l'évolution de la maladie, du dépistage et des traitements accordés aux patients atteints du cancer. Même si certains chiffres sont alarmants, se sont accordés à dire les présents, l'optimisme est de rigueur grâce à la mise en place du conseil de cancer et des structures réparties sur le territoire national pour soulager et remédier à cette maladie qu'est le cancer. La représentante de la clinique "El Azhar", Khodja Bachi, a d'emblée passé au peigne fin la propagation de la maladie car, selon elle, il en existe différents types qui n'évoluent pas de la

même manière. Certains genres de cancer sont agressifs et évoluent très rapidement, d'autres, par contre, évoluent plus lentement. En effet, affirme-t-elle, les cellules cancéreuses peuvent rester dans le sein et se régénérer comme elles peuvent disparaître. La spécialiste a, tout au long de son intervention, détaillé les causes et facteurs de risques par une communication détaillée, chiffrée et minutieuse sur le cancer du sein. Selon elle, l'âge moyen du cancer du sein se situe à hauteur de 47 ans, 12 % des malades ont moins de 35 ans et 20% ont aussi moins de 40 ans, cela suppose que le cancer, une maladie silencieuse, ne laisse de répit pour personne et les facteurs à risques sont énormes. Pendant cette rencontre, les débats étaient fructueux entre les représentants de LG, Nadia Bouregua, et la représentante de la clinique "El Azhar", Khodja Bachi, d'où l'impérative nécessité d'inciter à plus de sensibilisation pour un diagnostic serein de la maladie, avant de succomber à ses griffes.

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Un terroriste se rend et 07 éléments de soutien arrêtés en une semaine

Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et sept (7) individus de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), entre le 15 et le 21 octobre en cours, à travers le territoire national, a indiqué, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 15 au 21 octobre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP relevant du Secteur Militaire de Tamanrasset en

6ème Région Militaire, ont démantelé une cellule terroriste composée de sept (7) individus et récupéré (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets", précise le bilan. Dans le même contexte, "le terroriste dénommé Hammou Salah Ahmed, alias +H'Maïdi+, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème RM, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (7) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Ré-

gions Militaires, (70) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (2) quintaux et (98) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors qu'un (1) kilogramme de cocaïne et (1.499.695) comprimés psychotropes ont été saisis", poursuit la même source. "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam, Illizi et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté (405) individus et saisi (42) véhicules, (345) groupes électrogènes, (289) marteaux piqueurs, (3) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, (16) autres individus ont été appréhendés et (3) fusils de chasse, (11.499) litres de carburants, ainsi que (44) quintaux de tabacs et (13) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Démantèlement d'un réseau de narcotrafic

Saisie de près d'un millier de psychotropes à Sidi Bel-Abbès



Mohamed Nouar

Les éléments des services de police de Sidi Bel-Abbès viennent de marquer un point décisif dans la lutte incessante contre le trafic de substances illicites. Une opération de haute précision, menée par les éléments de la 10e Sûreté Urbaine, a abouti à l'interception d'une tentative de distribution massive de psychotropes, soulignant l'engagement ferme des autorités locales à endiguer ce fléau sociétal. L'opération, d'une envergure notable, a permis l'arrestation d'un individu d'une vingtaine d'années, soupçonné d'être un maillon actif dans la chaîne de distribution de produits stupéfiants. Le suc-

cès de cette intervention repose, selon un communiqué des services, sur l'exploitation méticuleuse de renseignements pertinents qui signalaient la préparation imminente du transport et de la cession d'une quantité substantielle de pilules hallucinogènes. A cet effet, près de 1.000 comprimés hallucinogènes de divers types ont été confisqués, représentant une menace significative écartée de la rue. L'efficacité du dispositif sécuritaire, mis en place pour encercler le suspect et élucider les modalités de ce trafic, a été saluée. Le modus operandi, impliquant l'utilisation d'un véhicule pour la logistique de la distribution, atteste d'une certaine structuration de l'activité criminelle déman-

lée. Au-delà de la saisie des substances illicites, les enquêteurs ont mis la main sur une somme d'argent conséquente s'élevant à 117 millions de centimes. Cette somme est considérée par les autorités comme le produit direct de la promotion et de la vente antérieure de ces substances psychotropes. La saisie monétaire vient ainsi éclairer l'ampleur du bénéfice illicite généré par ce trafic, révélant les motivations économiques profondes qui animent ces dealers. Le mis en cause a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent. Il devra répondre des chefs d'accusation, de possession, transport et trafic illégal de substances psychotropes.

Pour abus de fonction et trafic d'influence

17 accusés placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beida (Alger), a ordonné le placement en détention provisoire de 17 accusés, dont 9 fonctionnaires et 8 opérateurs économiques, pour abus de fonction, trafic d'influence et sollicitation et acceptation d'avantages indus, a indiqué mercredi un communiqué du procureur de la République près ledit tribunal. "En application des dispositions de l'article 19, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal de Dar El Beida, porte à la connaissance de l'opinion publique qu'en date du 08/09/2025, et suite à des informations communiquées par un lanceur d'alerte au service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Alger, selon lesquelles une fonctionnaire relevant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, exploitait sa fonction pour accorder des avantages indus à des opérateurs économiques, en facilitant l'obtention d'autorisations d'importation de matières premières déposées illégalement par ces derniers, et en validant les tableaux prévisionnels d'importation contre des avantages indus, le Parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie sur les faits, ayant révélé l'implication de fonctionnaires et d'opérateurs économiques", précise le communiqué. "Les mis en cause ont été présentés le 21/10/2025 devant le Parquet de la République, qui a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire à leur rencontre, selon les faits qui leur sont respectivement reprochés, pour les délits d'abus de fonction, de trafic d'influence et de sollicitation ou acceptation d'avantages indus, avec réquisition d'un mandat de placement en détention provisoire", ajoute le communiqué.

Accidents de la route

10 morts et 234 blessés en 24 heures

Dix personnes sont décédées et 234 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau des wilayas de Chlef et de Tamanrasset, avec 02 morts et 02 blessés, dans chacune d'elles, précise la même source. En outre, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 04 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant du chauffe-bain d'une habitation, dans la commune et daïra d'Aïn Azal. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont procédé à l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans une usine de fabrication de briquets, sise dans les commune et daïra de Bougara, sans enregistrer de victimes. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 13 incendies du couvert végétal.

CONDOLEANCES

La famille Medjahdi et la famille belbachire, profondément touchés par le décès de **MEDJAHDI MOHAMED** lui présentent ainsi qu'à toute sa famille, leurs condoléances les plus attristées et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

« Puisse dieu le tout puissant accorde au défunte sa sainte miséricorde et l'accueillir en son vaste paradis ».

A dieu nous appartenons et à lui nous retournons.



مضمون محضر تكليف بالوفاء
الدويان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ مخلوفي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم
29 شارع بو عزة عبد القادر بينينار مستغانم
رقم الهاتف: 0657.400.524
تكليف بالوفاء عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية
نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى
مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 29 شارع بو عزة عبد القادر
بينينار مستغانم الموقع اثناء بناءه على طلب المدعو: عسارة كريم
بواسطة الأستاذ دحويبي عبد الرحمن. الكائن موطنه حي 64 فيلا رقم
65 منطقة الحبوب مستغانم. طبقا للمواد 600، 612-613، لا سيما
411 و 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على قرار
صادر عن الغرفة الجزائية لدى مجلس قضاء مستغانم بتاريخ
25/07/01 رقم الفهرس 25/04953 مههور بالصيغة التنفيذية في
25/08/19 تحت رقم 2025/574. بناءا على إذن بالنشر صادر عن
رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2015-10-13 تحت رقم الترتيب
25/01022 بلغنا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية كلفنا بالوفاء أمام
مكتبنا . المدعو: سلة عبد المجيد مواليد 1975-09-21 بمستغانم ابن
محمد و بن عيسى بختة الكائن موطنه تزنزة كسكوسة رقم 06 خروبة حي
السلام مستغانم بالالتزامات المذكورة اثناء مقابل وصل، اداء للطرف
المدني عسارة كريم مبلغ الشيك بقيمة مليونين دينار جزائري
2.000.000.00 د.ج. اداء للطرف المدني عسارة كريم مبلغ تعويض عن
الضرر اللاحق به قدره مليون دينار جزائري 1.000.000.00 د.ج،
صاريف مقدمات التنفيذ بمبلغ قدره سبعة آلاف وخمسمائة دينار جزائري
7.500.00 د.ج، الحقوق التناسبية بمبلغ قدره مائة واثنان وثلاثون ألف
دينار جزائري 132.000.00 د.ج. المجموع ثلاثة ملايين ومائة وتسعة
وثلاثون ألف وخمسمائة دينار جزائري 139.500.00 د.ج. ونبهناه بان
له مهلة خمسة عشر (15) يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه بهذا
المحضر، وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية
المحضر القضائي
25.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
مديرية التقنين و الشؤون العامة
مكتب الجمعيات
إعلان عن تجديد الهيئة القيادية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في
12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات ذات
طابع ثقافي لاسيما المادة 18 الفقرة 02 لقد
تم هذا اليوم 3 19/10/2025 تجديد الهيئة
للجمعية الولائية المسماة " الجمعية
الولائية لمسات الفن و الابداع - المعتمدة
تحت رقم 74 بتاريخ 17/03/2019.
الرئيس- بودواية عبد الهادي- المقر- شارع
الأمير عبد القادر بلدية ملاكو
25.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء : غليزان
محكمة : وادي ارهيو
القسم : شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
والقاضي في منطقته بما يلي:
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا
ابتدائيا حضوريا : في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة . في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال
بتاريخ 2022/06/06 فهرس 22/1035 وذلك بالمصادقة على
تقرير الخبير داودي امين المودع لدى أماتة بط المحكمة بتاريخ
2022/06/20 رقم 113 وبالنتيجة لذلك الحكم بالحجر على
المرجع ضده حسان الجيلالي ابن فرجاوي واعمر خيرة المولود
سنة 1984 تعيين المرجع كمقدم عليه لرعايته والقيام بشؤونه
القانونية والإشراف على أمواله واموره وأن يتصرف تصرف
الرجل الحريص طبقا لمقتضيات القانون العام. أمر ضابط الحالة
المدنية المختص بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد
المحجور عليه حسب شهادة ميلاده رقم 00212 بسعي من
النيابة العامة للإشهار. تحميل المرجع بالمصاريف القضائية
الخاصة بدعوى الحال وبداعوى الأصلية محل دعوى الترجيع.
بذا هذا الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة
بالتاريخ والساعة المذكورين اعلاه وأمضاه القاضي رئيس
الجلسة وأمين الضبط.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء : غليزان
محكمة : وادي ارهيو
القسم : شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
والقاضي في منطقته بما يلي:
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا
ابتدائيا حضوريا : في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة . في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال
بتاريخ 2022/06/06 فهرس 22/1036 وذلك بالمصادقة على
تقرير الخبير داودي امين المودع لدى أماتة بط المحكمة بتاريخ
2022/06/19 رقم 113 وبالنتيجة لذلك الحكم بالحجر على
المرجع ضده حسان عبد القادر ابن فرجاوي واعمر خيرة
المولود 1991/09/01 تعيين المرجع حسان جمال الدين كمقدم
عليه لرعايته والقيام بشؤونه القانونية والإشراف على أمواله
وأموره وأن يتصرف تصرف الرجل الحريص طبقا لمقتضيات
القانون العام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا
الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه حسب شهادة ميلاده
رقم 297 بسعي من النيابة العامة للإشهار. تحميل المرجع
بالمصاريف القضائية الخاصة بدعوى الحال وبداعوى الأصلية
محل دعوى الترجيع. بذا هذا الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة
العلنية المنعقدة بالتاريخ والساعة المذكورين اعلاه وأمضاه
القاضي رئيس الجلسة وأمين الضبط.

مضمون محضر تبليغ سند تنفيذي
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مخلوفي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم
29 شارع بو عزة عبد القادر بينينار مستغانم
رقم الهاتف: 0657.400.524
تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية
نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة
مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 29 شارع
بو عزة عبد القادر بينينار مستغانم الموقع اثناء بناءه على طلب
المدعو: وزاني حياة الكائن موطنه: تعاونية الأطباء د 2 رقم 27
مستغانم. طبقا للمواد 600، 612 ، لا سيما 411 و 412 من
قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على إذن بالنشر صادر
عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2015-10-07 تحت رقم
الترتيب 25/00989. بلغنا عن طريق النشر في جريدة يومية
وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و
الإدارية. بلغنا طبقا لإجراءات التبليغ الرسمي. المدعو: زيغام
عبد القادر. الكائن موطنه: الحي الجديد رقم 12 مزغران
مستغانم. وذلك بالسند التنفيذي. يتمثل في حكم صادر عن القسم
العقاري لدى محكمة مستغانم جلس قضاء مستغانم بتاريخ
24/02/14 رقم الفهرس 24/01111 مههور بالصيغة التنفيذية
بتاريخ 25/05/11 تحت رقم 25/742. وذلك في إطار تكليف
المنفذ عليه بالوفاء بما تضمنته السند التنفيذي في أجل خمسة
عشر (15) يوما من تاريخ تبليغه.

مضمون محضر تبليغ سند تنفيذي
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مخلوفي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم
29 شارع بو عزة عبد القادر بينينار مستغانم
رقم الهاتف: 0657.400.524
تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية
نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة
مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 29 شارع
بو عزة عبد القادر بينينار مستغانم الموقع اثناء بناءه على طلب
المدعو: عسارة كريم بواسطة الأستاذ دحويبي عبد الرحمن.
الكائن موطنه حي 64 فيلا رقم 65 منطقة الحبوب مستغانم.
طبقا للمواد 600، 612-613، لا سيما 411 و 412 من قانون
الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على إذن بالنشر صادر عن
رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2025/10/13 تحت رقم الترتيب
25/01022. بلغنا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.
بلغنا طبقا لإجراءات التبليغ الرسمي. المدعو سلة عبد المجيد
مواليد 1975-09-21 بمستغانم ابن محمد و بن عيسى بختة
الكائن موطنه تزنزة كسكوسة رقم 06 خروبة حي السلام
مستغانم. وذلك بالسند التنفيذي. يتمثل في قرار صادر عن الغرفة
الجزائية لدى مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 25/07/01 رقم
الفهرس 25/04953 مههور بالصيغة التنفيذية في 25/08/19
تحت رقم 2025/574. وذلك في إطار تكليف المنفذ عليه بالوفاء
بما تضمنته السند التنفيذي في أجل خمسة عشر (15) يوما من
تاريخ تبليغه.

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à **Salamandre, Mostaganem**, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacteur N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء : غليزان
محكمة : وادي ارهيو
القسم : شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
والقاضي في منطقته بما يلي:
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا
ابتدائيا حضوريا : في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى.
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ
2025/04/06 فهرس 25/00575 واعتماد تقرير الخبرة المعد
من طرف الخبيرة مفتاح خيرة المودعة لدى أماتة ضبط المحكمة
بتاريخ 2025/04/21 تحت رقم 137 وبالنتيجة: الحكم بالحجر
على المسمى عباس الحاج المزداد بتاريخ 1994/01/11
بوادي ارهيو ابن قدور وعوس ميمونة تعيين أبوه المدعى
عباس قدور مقدما عليه لرعايته شؤونه وتسيير أمواله
والتصرف فيها تصرف الرجل الحريص في حدود ما سمح به
القانون. نشر هذا الحكم في جريدة وطنية أو أكثر بإحدى اللغتين
للإعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الأمر
على عقد ميلاد المحجور عليه. تحميل المدعى عليه بالمصاريف
القضائية المقدرة بتسعمائة دينار جزائري 900 د.ج . بذا صدر
هذا الحكم وأفصح به جهارا في اليوم والشهر والسنة المذكورين
اعلاه وأمضي لصحته كل من الرئيس وأمين الضبط.
الرئيس /أمين الضبط
25.10.2025

مضمون محضر تكليف بالوفاء
الدويان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ مخلوفي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم
29 شارع بو عزة عبد القادر بينينار مستغانم
رقم الهاتف: 0657.400.524
تكليف بالوفاء عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية
نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى
مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 29 شارع بو عزة عبد القادر
بينينار مستغانم الموقع اثناء بناءه على طلب المدعو: وزاني حياة،
الكائن موطنه تعاونية الأطباء 24 رقم 27 مستغانم. طبقا للمواد 600،
612-613 ، لا سيما 411 و 412 من قنون الإجراءات المدنية
والإدارية. بناءا على بناءا على حكم صادر عن القسم العقاري لدى
محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 24/02/14 رقم الفهرس
24/01111 مههور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 25/05/11 تحت رقم
25/742. بناءا على إذن بالنشر صادر عن رئيس محكمة مستغانم
بتاريخ 2015-10-07 تحت رقم الترتيب 25/00989 بلغنا عن طريق
النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون
الإجراءات المدنية والإدارية كلفنا بالوفاء أمام مكتبنا . المدعو زيغام
عبد القادر. الكائن موطنه الحي الجديد رقم 12 مزغران مستغانم
بالإلتزامات المذكورة اثناء مقابل وصل. مبلغ القسطين المسددين بمبلغ
قدره مليونان وثمانمائة ألف دينار جزائري 2.800.000.00 د.ج.
تعويض عما لحقها من ضرر بمبلغ قدره مائتي ألف دينار جزائري
200.000.00 د.ج. المصاريف القضائية بما فيها الرسوم بمبلغ قدره ألف
وخمسمائة دينار جزائري 1.500.00 د.ج. مصاريف مقدمات التنفيذ
بمبلغ قدره مائة ألف دينار جزائري 8.000.00 د.ج. الحقوق التناسبية
بمبلغ قدره مائة واثنان وثلاثون ألف دينار جزائري 132.000.00 د.ج.
المجموع ثلاثة ملايين ومائة واربعون ألف وخمسمائة دينار
جزائري 3.141.500.00 د.ج. ونبهناه بان له مهلة خمسة عشر (15)
يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه بهذا المحضر، وإلا نفذ عليه جبرا
بكافة الطرق القانونية
المحضر القضائي
25.10.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

Location Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez le numéro
0556 366 201

Start-ups

Les micro entreprises technologiques d'Oran, une plus-value

Par B. Kamel

Combien de start-ups et d'entreprises technologiques à Oran ? Des chiffres nationaux montrent qu'il existe plus de 2000 micro-entreprises et près de 180 Start-ups en Algérie dont beaucoup pourraient être implantées à Oran particulièrement à l'université Oran 1, dans les incubateurs et à l'école polyclinique. Oran qui s'inscrit dans la stratégie nationale de développement de l'écosystème Start-ups enregistre un certain nombre d'incubateurs universitaires mais aussi de créateurs de projets innovateurs tels l'énergie solaire optique, la robotique et l'intelligence artificielle. La preuve

en a été le récent NAEPC d'Oran 2025 ou encore les opportunités de l'Ecole supérieure de l'économie d'Oran pour soutenir et accompagner les projets de la création d'entreprises technologiques. En 2025 Oran a vu s'implanter ou renforcer leur présence plusieurs acteurs technologiques locaux et internationaux parmi ces entreprises novatrices «WELLTEC», qui a choisi l'Algérie pour son premier projet de fabrication locale en Afrique et ENIE, dans le domaine de la transformation numérique outre d'autres entreprises avancées dans l'énergie solaire et la fabrication de panneaux photovoltaïques. Si cette florescence du nombre des start-ups en un temps relativement court a de

quoi susciter un engouement certain chez les jeunes entreprises technologiques, il n'en cache pas moins que des efforts soutenus et durables s'imposent dans leur suivi et leur accompagnement logistique et matériel par les pouvoirs publics locaux, a estimé un spécialiste des incubateurs universitaires. Cette nouvelle démarche qui consiste à attribuer aux start-ups et aux entreprises technologiques leur importance dans la valorisation de l'arsenal des compétences locales est perçue comme une vision technologique révélatrice de l'émancipation en cours en Algérie du monde de l'entrepreneuriat et du climat des affaires et des investissements hors hydrocarbures.

Journée nationale de la presse

Les «Plumes du maquis», les journalistes et six chargés de communication d'institutions clés, à l'honneur

Par B.Habib

La célébration de la Journée nationale de la presse algérienne à Oran a été également l'occasion d'honorer les «Plumes du maquis». De la presse révolutionnaire, hier, à la presse numérique en renouveau, l'histoire de l'Algérie, en noir et blanc, s'écrit désormais «en couleurs» au rythme des algorithmes, des plateformes, de la presse électronique et de la législation sans cesse en modernisation avec l'adoption du statut du journaliste. En ce 22 octobre 2025, l'Algérie a honoré ses journalistes, cette corporation militante qui a voué sang et pensée au service du pays, avec sa riche contribution au développement et à la démocratie. En cette heureuse occasion, plusieurs journalistes, représentants et chefs de bureau de médias locaux, ont été honorés, mercredi, lors d'une somptueuse réception offerte par le wali d'Oran, M.Samir Chibani à la Mosquée Pôle «Ibn Badis», en présence du P/APW M.Chalabi Mohamed, des autorités locales civiles et militaires, des membres du Parlement et de cadres locaux. L'occasion a été également de marquer un vibrant témoignage de reconnaissance à pas moins de cinq chargés de communication d'institutions clés locales comme la Sûreté de wilaya, la Gendarmerie nationale,



la 2ème Région Militaire de l'Armée, la Protection civile et la Douane algérienne pour le couronnement de leurs efforts dans l'information et la communication sur les dossiers et sujets touchant les activités et la sensibilisation de la société. Le chargé de communication de la wilaya d'Oran ainsi que la journaliste de la radio locale ont été également à l'honneur. Mais c'est surtout l'hommage réservé aux «Journalistes du maquis» qui a le plus marqué l'événement. Dans son allocution de bienvenue, le wali d'Oran, M.Samir Chibani, a souligné, à cette occasion, qu'il accorde toujours un profond respect à la presse locale et qu'il est quotidiennement au fait des écrits des journaux locaux qu'ils soient critiques ou positifs.

Une presse, selon lui, qui a démontré son professionnalisme, son dévouement hors pair pour la Patrie et s'est adaptée aux exigences de la modernisation et de la numérisation. De son côté, le P/APW, M.Chalabi Mohamed, a mis à profit cet événement, pour remercier l'ex-wali d'Oran, M.Sayoud Said (aujourd'hui ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports) pour son rôle dans la concrétisation du projet du centre pour enfants autistes de la wilaya d'Oran qui, rappelons-le, a vu dernièrement la visite de la Mme ministre de la Solidarité Nationale ainsi que l'actuel wali d'Oran qui a suivi et accompagné, avec une attention particulière, ce projet pour son lancement.

Réhabilitation de l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi

Une enveloppe supplémentaire de 250 millions de DA débloquée

Le projet de réhabilitation de l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi (Oran) a bénéficié d'une enveloppe financière supplémentaire de 250 millions de dinars, a indiqué le directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf. Le même responsable a précisé que les travaux de ce projet, lancés en juin dernier, avancent à un rythme satisfaisant, notamment après la réévaluation de l'enveloppe financière, soulignant que leur taux d'avancement est estimé entre 20 et 25 %. Cette structure hospitalière spécialisée

comprend cinq pavillons, avec une capacité d'accueil de plus de 400 lits, a rappelé le même responsable, ajoutant que cet établissement prend en charge des patients issus de 14 wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays. Selon M. Boutouaf, le projet prévoit la réhabilitation des cinq principaux services ainsi que la création d'un nouveau service des urgences destiné exclusivement aux maladies mentales, d'une capacité d'accueil de 30 lits. Le projet, dont la durée de réalisation est fixée à 18 mois, vise à

améliorer les conditions de prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux et à renforcer les capacités des infrastructures sanitaires de la wilaya, a-t-il encore indiqué, précisant que la réception de l'hôpital est prévue pour la fin du deuxième trimestre de 2026. Le directeur local de la santé et de la population a conclu en soulignant que la réhabilitation de cette structure sanitaire essentielle s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation et de renouvellement des infrastructures de santé au niveau de la wilaya.

Cancer du sein

La CNAS lance une campagne de sensibilisation au dépistage de la maladie

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya d'Oran a lancé une campagne d'information et de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein, en coordination avec la station régionale de l'établissement public de télévision algérienne, à l'occasion d'Octobre Rose. Un stand a été aménagé au siège de la station régionale de télévision pour la durée de cette campagne de trois jours, avec la participation de médecins et de spécialistes représentant la sécurité sociale, afin d'informer et de sensibiliser à l'importance du dépistage précoce de cette maladie. Actuellement, l'agence de la CNAS d'Oran prend en charge 2.577 femmes atteintes du cancer du sein, selon les statistiques présentées en marge de cette campagne.

Depuis le début de l'année en cours, 268 nouveaux cas ont été enregistrés parmi les assurées sociales. Par ailleurs, des espaces ont été installés au niveau des structures de la CNAS afin de sensibiliser les femmes assurées sociales ainsi que les visiteuses des centres de paiement de l'agence, notamment au niveau des centres « Benarbia El Houari » et « El Badr », selon la même source. La prise en charge comprend l'accueil des femmes assurées sociales au sein du centre de diagnostic et de dépistage de l'agence. En cas de suspicion, elles sont orientées vers des centres de radiologie pour des examens plus approfondis. L'agence s'engage à fixer des rendez-vous et à assurer un suivi rapproché des cas détectés. A noter que le programme de communication de l'agence de la CNAS à Oran prévoit également des sorties sur le terrain à travers son guichet mobile de proximité. L'objectif est de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce, notamment dans les zones éloignées, tout en les informant des nouvelles procédures de la CNAS, notamment concernant la carte Chifa, le remboursement des médicaments et des soins, ainsi que la prise en charge des congés de maladie, notamment de longue durée.

Etablissement

«Boudjemaa Abdellah»

Quand l'humanisme s'invite à l'école

Dans un contexte où les moyens manquent et où les promesses tardent à se concrétiser, un directeur d'école (Etablissement «Boudjemaa Abdellah»), cité Émir Aek à Oran, a donné une belle leçon de conscience professionnelle et de dévouement. Refusant de voir ses élèves boire une eau douteuse des robinets, ce dernier a décidé, tout simplement, de prendre les choses en main; ainsi, chaque deux ou trois jours, il achète, de sa propre poche, des bonbonnes d'eau potable, pour assurer aux enfants des repas sains et sûrs. Sans tapage, sans chercher la reconnaissance, il agit par conviction. Pour lui, la santé et le bien-être des élèves passent avant tout. Il faut dire que dans certains établissements scolaires, les perturbations en eau potable sont fréquentes, comme le cas des délégations communales de «Hai Mahieddine», «Bouamama» et «Sidi Lahouari», qui complique le fonctionnement quotidien au niveau des cantines scolaires. Ce geste, en apparence simple, en dit long sur la situation de certaines écoles où les moyens sont faibles. Là où certains se contentent de pointer du doigt, lui a choisi d'agir. Son exemple force le respect et devrait inspirer plus d'un responsable. Des hommes de ce genre rappellent qu'il existe encore des consciences éveillées, des éducateurs qui ont gardé intact le sens du service public et de la mission éducative. A travers cet acte, c'est toute une leçon de civisme et d'amour du métier qu'il adresse, non seulement à ses élèves mais aussi à toute une génération et à toute une corporation. Youcef Chaïbi

Bechar

Un programme de plus de 450 LPA en voie d'achèvement



Un programme de 454 logements promotionnels aidés (LPA), dans sa nouvelle formule, est en voie d'achèvement à travers la commune de Bechar, a-t-on appris, mardi, de la direction locale du Logement. Ce programme, dont les travaux de réalisation connaissent un taux d'avancement jugé « appréciable » et piloté par plusieurs promoteurs immobiliers publics et privés, à l'instar de l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI), est implanté à travers plusieurs zones urbaines de la commune, a-t-on indiqué. Une récente visite aux chantiers de ce programme de logements a permis aux responsables de la direction du Logement de constater sur place l'avancement des travaux, de s'informer des différentes étapes de la réalisation de ce projet immobilier, notamment en ce qui concerne le respect des normes techniques et la qualité des travaux, a-t-on expliqué. La wilaya a été destinataire, au titre des différents exercices, d'un quota global de 1.544 logements LPA, qui ont bénéficié à plusieurs communes, dont le chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté. Il est à noter que c'est le programme de l'habitat rural qui a plus de succès auprès des demandeurs de logements à travers la wilaya, selon les responsables de la même direction, sachant que sur un quota de 32.561 unités de ce programme notifié à la wilaya, ces cinq dernières années, 28.470 logements de cette formule ont été réalisés, et ce, grâce aux aides financières accordées par l'Etat aux bénéficiaires, dont 1.123 pour les exercices 2024 et 2025, a-t-on signalé. A noter également qu'un quota du même programme d'habitat, soit 2.968 aides à l'habitat rural, sont en cours d'attribution à travers les différentes collectivités de la wilaya, a-t-on souligné.

Tiaret

Concours de recrutement d'un SG de la commune

Dans le cadre de la concrétisation du principe de transparence et d'ouverture des portes aux candidats qualifiés pour occuper le poste de secrétaire général de la commune de Tiaret, le wali de la wilaya, M.Said Khalil, a présidé une réunion de coordination, lundi dernier, au siège de son cabinet. Cette réunion a été consacrée au lancement, pour la première fois à Tiaret, du processus de sélection des candidats à ce poste. Étaient présents: le Secrétaire général de l'État: M.Rabah Mourad Yezza; le chef de cabinet, le chef de daïra de Tiaret; l'Inspecteur général de la wilaya; le DRAG et le directeur de l'Administration Locale. Un concours spécial a été organisé à cet effet. Le mode de sélection s'est déroulé par le biais de séances d'écoute, réservées dans un premier lieu aux candidats à ce poste, venant d'autres wilayas. Une autre réunion sera prévue dans les prochains jours pour les candidats de la wilaya. Au cours de cette réunion, leurs qualifications académiques, leurs compétences professionnelles et leurs connaissances des aspects administratifs et législatifs ont été évaluées afin de sélectionner le candidat le plus apte et le plus qualifié pour ce poste crucial. Ce processus confirme l'engagement des autorités locales à sélectionner des individus compétents pour gérer les intérêts de la commune de Tiaret et à offrir, à tous les cadres, l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences managériales dans une atmosphère de concurrence loyale et d'égalité des chances. **L. Bouhala**

Journée Nationale de la Presse à Mostaganem

Retentissant hommage aux journalistes de la presse locale

Par Charef Kassous

A l'occasion du 22 octobre, Journée Nationale de la Presse, le wali a rendu un illustre hommage à la famille de la presse locale. Une sensationnelle cérémonie a été célébrée, cette matinée du mercredi 22, à "Dar El Wilaya", à la hauteur des relations entre les autorités de la wilaya et l'Association de la Presse de Mostaganem. Cette collaboration s'est toujours inscrite dans le sillage d'une vision plausible valorisante de l'activité publique par les médias locaux. L'espace réservé au cérémonial, par la wilaya, était sympathiquement convivial, lequel a intensément marqué cette journée pour un hommage rendu à l'accomplissement d'une mission qui est celle de l'information et de la communication.

Plus d'une quarantaine de correspondants et de journalistes ont été agréablement honorés par les autorités de la wilaya. Le fait marquant, c'est l'invitation faite aux anciens journalistes retraités de la wilaya, des femmes et des hommes auxquels une attention toute particulière leur fût témoignée par le wali et le président de l'APW. Lors de sa prise de parole, Mr Charef Kassous, président de l'APM, a d'abord félicité la famille de la presse algérienne ainsi que ses consœurs et ses confrères de l'APM, à l'occasion de leur fête nationale. L'allocution s'est focalisée sur l'importance du partenariat entre la presse et l'autorité de la wilaya. C'est par le biais d'un partenariat sincère et par l'accompagnement des diverses activités du développement que la presse locale exhausse les efforts, la persévérance et la vision stratégique qui, de tous temps, s'ache-

mine sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, préconisé dans un standard de modernité. Mr Kassous a mis en exergue les activités de formation, d'activités académiques et d'information à travers les forums de l'association, assurément organisés avec les membres de l'exécutif. Selon Mr CH.Kassous, la presse a franchi l'infranchissable pour la promotion de l'information et la communication au profit du développement de la wilaya.

A ce titre et devant l'autorité de la wilaya, le président a affiché des programmes ambitieux en perspective pour mettre en valeur l'information et la communication au service de l'action du développement local. Le wali, Mr Ahmed Boudouh, a entamé son allocution, en affichant clairement sa fierté de collaborer avec la famille de la presse pour avoir été un formateur de façoniers de l'information à l'Université d'Alger. Son allocution a été une brillante marque de sympathie vis-à-vis des représentants des médias ainsi que des an-

ciens qui ont laborieusement illuminé l'opinion publique des années durant. Dans le sillage de son discours, on relève les traits d'un concept de la presse moderne exprimé par des appréciations d'objectivité de l'information et surtout l'adaptation de la vision à la réalité. Devant les représentants des médias locaux, le chef de l'Exécutif s'est exprimé, valorisant la relation qui unit les deux parties pour un même objectif, celui de construire ensemble la nouvelle Algérie. Avec un geste notoirement significatif, le wali a dédicacé, à la famille de la presse, son ouvrage récemment publié. A l'occasion, cet hommage a été au-delà d'une journée nationale car Mr Ahmed Boudouh a pris des décisions d'assister la presse par les moyens tels que l'aménagement et l'équipement de la Maison de la Presse ainsi que l'aide à la création, par l'Association d'une chaîne électronique pour mettre en valeur le potentiel culturel, social, économique et de mémoire de la wilaya de Mostaganem.

Journée nationale de la presse

Le wali de Saïda à l'écoute des journalistes

Par OULDOGBAN

A l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée dans le pays depuis 2013, le wali a convié, jeudi dernier, l'ensemble des Localiers de la presse nationale à une cérémonie organisée au niveau de la wilaya. Cette heureuse et modeste initiative a été saluée par les gens de la presse. Dans une allocution de bienvenue, le chef de l'Exécutif a qualifié la presse de "partenaire dans le développement de la wilaya. Il a appelé à cet effet à l'en-

traide mutuelle, tout en s'engageant dans ce sens à instaurer un climat favorable pour l'exercice de la profession et en insistant auprès de la corporation pour qu'elle fasse preuve de professionnalisme et d'objectivité dans ses écrits. Lors de cette cérémonie, des cadeaux furent remis aux hommes avec en plus 02 billets gratuits pour aller au Cirque Amar qui s'est installé à Saïda, depuis le 21 octobre dernier. Ensuite, l'ensemble des hommes de presse s'est prêté avec le sourire à une Photo de Famille.

Sidi Bel Abbès

Wassila Zenaidi, reconduite au CNESE

Par Mohamed Nour

Le processus de réforme nationale en Algérie a franchi une nouvelle étape significative avec l'installation officielle des membres du Conseil National Économique, Social et Environnemental (CNESE) pour le mandat 2025-2029, lors d'une cérémonie solennelle tenue le lundi 20 octobre 2025 au Palais des Nations - Club des Pins. La première Assemblée générale du Conseil a été présidée par le Premier ministre, M. Seifi Ghrib, mandaté par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et s'est déroulée sous la supervision du Professeur Mohamed Boukhari, Président du CNESE. L'événement a rassemblé une foule de ministres, de responsables d'organes consultatifs, de personnalités nationales de premier plan et d'acteurs des sphères économique et sociale, marquant un moment de responsabilité et de renouveau. Au cœur de cette cérémonie, l'installation officielle de Dr. Wassila Zenaidi de Sidi Bel-Abbès a été un fait marquant. Conformément à un décret présiden-

tiel de M. Abdelmadjid Tebboune, Dr. Zenaidi a vu sa confiance renouvelée pour un second mandat en tant que membre de cet organe consultatif stratégique auprès du Président de la République, après avoir prêté serment. Le CNESE, fort de ses 200 membres, représentant divers secteurs (économique, social, environnemental, société civile, personnalités qualifiées et administrations), joue un rôle fondamental dans le dialogue social, la prospective, l'évaluation et la formulation de propositions et de recommandations au Gouvernement sur des questions d'intérêt national. Dans une déclaration faite au «Carrefour d'Algérie», à l'issue de son installation, Dr. Zenaidi a exprimé sa «profonde gratitude et confiance aux plus hauts dirigeants du pays». Clôture son allocution, Dr. Wassila Zenaidi a affirmé son engagement pour les années à venir : «J'espère que cette nouvelle mission s'inscrira dans le prolongement de la voie de réforme et de construction suivie par l'Algérie et sera une occasion supplémentaire de servir notre chère patrie et de contribuer à la réalisa-



tion du développement durable». La reconduction de Dr. Zenaidi est perçue comme un signal fort de la volonté des autorités de consolider l'expertise au sein du CNESE pour accompagner les efforts d'édification d'une économie forte et diversifiée et renforcer l'implication de la société civile dans les politiques publiques de développement.

Beni Maouche (Bejaïa)

Plus de 160 participants à la 21ème édition de la Fête de la figue sèche

Plus de 160 exposants venus d'une dizaine de wilayas participent à la 21e édition de la Fête de la figue sèche de Beni Maouche (wilaya de Bejaïa) inaugurée, jeudi, en présence des autorités locales. Le président de l'Association des figuiculteurs de la commune de Beni Maouche, Youcef Meziane, a indiqué que cette édition, qui se tient du 23 au 25 octobre au complexe sportif de proximité (CSP) Cherif-Hamia, regroupe plus de 160 exposants venus d'une dizaine de wilayas, dont une cinquantaine d'agriculteurs de Bejaïa. Cette manifestation, dédiée à la figue sèche, produit phare de la région labellisé depuis 2016, est l'occasion d'exposer plusieurs produits agricoles afin de montrer le potentiel de production de la wilaya, a-t-on

souligné. De son côté, le secrétaire général de l'association, Bekkouche Omar, a indiqué que la Fête de la figue sèche, organisée en collaboration avec la commune de Beni Maouche, "permettra aux agriculteurs de la région de pouvoir commercialiser leurs produits". Il a ajouté à cet effet que l'association "travaillait sans relâche pour assurer la pérennité et le développement de la filière de la figuiculture, dans le but d'augmenter le rendement de la figue sèche et d'améliorer le quotidien des figuiculteurs", a-t-il dit. M. Bekkouche se dit ainsi "très optimiste" quant à l'avenir de la filière de la figue à Beni Maouche, indiquant que "la relève est déjà assurée pour reprendre le flambeau et ne pas abandonner cette activité qui constitue une source de revenus

pour beaucoup de familles". Il a également ajouté qu'un logo portant l'indication géographique de Beni Maouche, délivré par l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne de Sidi Aich, avait été attribué à 13 figuiculteurs de la région, sur les 40 proposés. Ce logo en question assure la protection de la figue sèche de Beni Maouche, a déclaré le Secrétaire générale de l'association, soulignant que son attribution repose sur le respect d'un cahier des charges fixant des critères à prendre en compte dans le processus de la production de la figue sèche de cette région. Par ailleurs, la première journée de la Fête a été marquée par une grande affluence de visiteurs venus de plusieurs wilayas pour découvrir la figue sèche de la région.

Jumelage hospitalier

Le CHU de Bab El-Oued déploie son staff à Ouargla

Un staff médical du CHU Mohamed-Lamine Debaghine (Alger) a entamé une série de consultations et d'interventions chirurgicales à l'hôpital Hocine Ait-Ahmed de Hassi-Messaoud (Ouargla). Un staff médical et paramédical du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed-Lamine Debaghine de Bab El-Oued (Alger) a entamé une série de consultations et d'interventions chirurgicales à l'Établissement public hospitalier (EPH) Hocine Ait-Ahmed de Hassi-Messaoud (Ouargla), annonce la direction de l'EPH. Inscrite dans le cadre d'un jumelage entre les deux établissements hospitaliers, cette action, qui se poursuit jusqu'à jeudi, est conduite par le Pr. Nadji Boughaba, chef de service chirurgie pédiatrique au CHU de Bab El-Oued, a précisé le directeur de l'EPH Hassi-Messaoud, Smail Salah dans une déclaration à l'APS. Durant cette mission, plus d'une quarantaine d'enfants bénéficient de consultations spécialisées et d'interventions chirurgicales, notamment pour des cas de graves malformations congénitales, a-t-il ajouté. Des prélèvements et des tests radiologiques seront acheminés pour analyses au CHU de Bab El-Oued. Les cas de malformations plus sévères seront également transférés progressive-



ment au service de chirurgie pédiatrique du CHU Mohamed Lamine Debaghine et seront programmés pour des interventions chirurgicales «dans le courant du mois prochain», selon le même responsable. Des consultations spécialisées ont été également assurées pour des patientes dont 3 d'entre elles ont subi

des interventions chirurgicales mardi, par un staff spécialisé en chirurgie thoracique. L'initiative a été vivement saluée par les patients et leurs familles d'autant qu'elle leur épargne le déplacement vers des structures de santé dans d'autres régions du pays et permet une prise en charge optimale de ces cas.

Régularisation du foncier agricole à Bouira

18 actes de concession attribués à des investisseurs

Dix huit actes de concession ont été attribués jeudi par les autorités locales de Bouira à des investisseurs et exploitants agricoles, dans le cadre de la régularisation du foncier agricole lancée il y a quelques mois dans la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya, le wali Abdelkrim Laâmourî a remis ces 18 actes de concession aux exploitants et investisseurs agricoles concernés, afin de les soute-

nir et de leur permettre de lancer leurs activités et projets agricoles dans plusieurs communes de la wilaya de Bouira. Tenu en présence du directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanassri, cette opération d'attribution s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du décret ministériel n 2 du 1er juin 2025 relatif à la régularisation du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat. Une commission de wilaya a déjà été installée pour procéder à l'assainis-

sement et à la régularisation des terres agricoles, selon le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah. "L'opération vise à organiser et à optimiser l'exploitation de ces terres à Bouira, et à dynamiser le secteur de l'agriculture dans cette wilaya du centre du pays qui recèle d'importantes potentialités agricoles, dont de vastes terres agricoles et trois grands barrages d'eau, dont celui de Koudiet Acerdoune d'une capacité de 640 millions M3", a expliqué à l'APS M. Bendjaballah.

Caravane du réseau algérien des jeunes à Ghardaïa Plus de 570 personnes ont bénéficié des prestations médicales

Au moins 571 personnes ont bénéficié des prestations d'une caravane médicale pluridisciplinaire, organisée du 17 au 22 octobre courant, dans la wilaya de Ghardaïa, par le réseau algérien des jeunes, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP). Les prestations médicales, dispensées lors de cette campagne, ont porté sur les spécialités liées à la chirurgie pédiatrique, la diabétologie, l'orthopédie la gastro-entérologie et la médecine générale. L'initiative a également été marquée par l'orientation de trois (3) patients vers les hôpitaux de Chlef et Mostaganem, a fait savoir le coordinateur de la caravane. La caravane pluridisciplinaire, composée de 15 spécialistes, a sillonné les dix (10) communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le coordinateur national de la caravane volontaire du réseau algérien des jeunes, Djaber Zaouadi. Cette action de solidarité a ciblé les populations des zones éparses et éloignées des structures de santé, dans les communes de Berriane, El-Atteuf, Bounoura, Ghardaia, Daya Ben Dahoua, Guerrara, Metlili, Zelfana et Mansoura. Au terme de cette caravane, une cérémonie a été organisée par le wali de Ghardaïa, Abdellah Abinouar, en honneur de ses membres qui ont contribué à cette action de proximité.

Constantine

Hausse notable des nouveaux inscrits aux classes d'alphabétisation



Le nombre de nouveaux inscrits, aux classes d'alphabétisation a connu une hausse au titre de la saison scolaire 2025-2026, dans la wilaya de Constantine, passant de 3.400 apprenants recensés l'année dernière à 4.142 enregistrés actuellement, a indiqué lundi le directeur local de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) par intérim, Salah Benchaâbane. Ce nombre de nouveaux inscrits, est le fruit des campagnes de prévention et de lutte contre l'illettrisme mené par une caravane qui a sillonné différentes régions de la wilaya durant l'été dernier, y compris les zones rurales, a précisé le chargé de la gestion de l'antenne locale de cet office, dans une déclaration à l'APS. Avec l'inscription de ces nouveaux apprenants, le nombre global des apprenants dans les classes d'alphabétisme a été porté à 6.427 personnes ayant rejoint les classes à travers les 12 communes de la wilaya, encadrés par 230 enseignants contractuels, a fait savoir la même source, notant que l'ensemble de ces enseignants a bénéficié, avant leur prise de fonction, d'une formation spécialisée axée sur la psychologie et la pédagogie de l'enseignement pour adultes. Ces apprenants sont répartis à travers 321 classes relevant à différentes structures du secteur public dont 123 écoles primaires, 91 mosquées, 6 maisons de jeunes, 3 centres culturels et 3 établissements pénitentiaires, a révélé M. Benchaâbane. Dans la wilaya de Constantine, le nombre des personnes libérées de l'analphabétisme durant la saison scolaire 2024-2025, a atteint 803 personnes dont 98 % représentent la catégorie des femmes, soit 745 personnes, a-t-on indiqué.

Quartiers «Peugeot 2 et Satal»
Les habitants se mobilisent pour une campagne de nettoyage



Dans une belle initiative citoyenne illustrant l'esprit de solidarité et de responsabilité collective, les habitants des quartiers Peugeot 2 et Stal de la commune de Relizane ont organisé une vaste campagne de nettoyage qui a concerné la rue principale ainsi que plusieurs points stratégiques du quartier. L'opération a porté sur le ramassage des déchets et le curage des avaloirs et caniveaux afin d'améliorer l'aspect général et préserver la propreté de l'environnement. De nombreux résidents, jeunes et moins jeunes, ont pris part à cette action bénévole dans une ambiance de coopération et de civisme, suscitant l'admiration des passants et des riverains. Les participants ont tenu à adresser leurs remerciements au propriétaire du camion qui a grandement contribué à la réussite de cette initiative en apportant son appui logistique et son aide sur le terrain. Cette opération s'inscrit dans la continuité des efforts visant à renforcer la conscience écologique et à encourager les citoyens à participer activement à la préservation de la propreté et à l'embellissement de leurs quartiers. **N.Ouadah**

Près de 20.000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse et la rage

Dans le cadre de la stratégie nationale de protection du cheptel et de prévention des maladies animales contagieuses, la wilaya de Relizane a achevé récemment une vaste campagne de vaccination ayant permis d'immuniser près de 20 000 têtes de bovins contre la fièvre aphteuse et la rage, selon les données communiquées par l'Inspection vétérinaire de wilaya. L'opération, lancée le 20 avril dernier et clôturée récemment, a mobilisé plus de 40 vétérinaires issus des secteurs public et privé. Elle a couvert plus de 1 400 exploitations agricoles réparties sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Grâce à une organisation rigoureuse et à la disponibilité suffisante des doses vaccinales, aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré durant la campagne, a précisé la même source. Parallèlement à cette opération, les services vétérinaires de Relizane ont mené une série d'actions de sensibilisation à l'intention des éleveurs et des agriculteurs, les incitant à poursuivre régulièrement la vaccination de leurs troupeaux. Ces campagnes ont été menées sur le terrain, au sein même des exploitations bovines, ainsi qu'à travers des programmes radiophoniques diffusés par Radio Relizane, afin d'assurer une couverture d'information élargie. La wilaya de Relizane compte, selon les dernières statistiques, plus de 20 000 têtes de bovins, dont plus de 15 000 vaches laitières, ce qui confère à l'élevage bovin une place stratégique dans l'économie agricole locale et dans le renforcement de la sécurité alimentaire régionale. Cette campagne de vaccination s'inscrit dans une démarche durable de prévention sanitaire, de protection du patrimoine animal et de promotion d'un élevage responsable, garantissant la santé du cheptel et la pérennité des ressources agricoles au niveau de la wilaya. **N.Ouadah**

Troisième session ordinaire de l'APW
Le wali réaffirme son engagement pour la concrétisation des projets

Par N. Aymen

Lors de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), tenue lundi au siège de la wilaya de Relizane, le wali Kamel Barkane a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets de développement inscrits dans les différents programmes sectoriels, tout en soulignant que l'année 2026 sera celle de la concrétisation et de l'évaluation. La séance, présidée par Abdelkader Baghedadi président de l'APW, s'est déroulée en présence des autorités locales, sécuritaires et militaires. Le wali a salué les efforts conjoints des élus, des services techniques et des institutions locales pour la mise en œuvre du plan de développement, affirmant que la wilaya s'apprête à lancer plusieurs nouveaux projets dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'habitat, des ressources en eau et de l'aménagement urbain. S'agissant du secteur de la santé, M.

Barkane a annoncé que Relizane bénéficiera dans les prochains mois de nouvelles infrastructures sanitaires et d'équipements médicaux modernes, dans le cadre d'un programme visant à réhabiliter les structures existantes et à améliorer l'accès aux soins, notamment dans les zones rurales et enclavées. Il a précisé que plusieurs projets de salles de soins et d'unités hospitalières sont déjà en phase avancée de réalisation. Le chef de l'exécutif a appelé les élus à suivre de près l'état d'avancement des chantiers sur le terrain, et à relayer de manière fidèle les préoccupations des citoyens, affirmant que «le développement local ne peut être atteint que par une coordination efficace entre les autorités administratives, les assemblées élues et la société civile». Il a également mis en avant le rôle des jeunes et des associations locales dans la promotion des initiatives citoyennes, environnementales et économiques, tout en réaffirmant que «les portes de la wilaya demeurent

ouvertes à toutes les propositions constructives au service de l'intérêt général». La session a également été marquée par un hommage rendu à la famille du chahid Aalem Abdelrahmane, symbole du sacrifice pour la patrie. Les travaux ont ensuite porté sur l'évaluation des programmes communaux de développement (PCD) et la préparation du budget de l'exercice 2026, en mettant l'accent sur la rationalisation des dépenses et la priorisation des projets à fort impact social. En conclusion, le wali Barkane a adressé un message clair : Le citoyen n'attend pas des promesses, il veut constater le changement dans sa vie quotidienne, à travers une route aménagée, une école fonctionnelle et un centre de santé bien équipé. Il a réitéré son engagement à poursuivre une gestion basée sur la transparence, l'efficacité et le suivi de proximité, afin d'assurer la concrétisation réelle des projets de développement sur le terrain et de renforcer la confiance entre l'administration et le citoyen.

Douars de Zemmoura

Les habitants réclament la réouverture des salles de soins

Par N. Aymen

Les habitants des douars Aâmarra, Dar Ben Abdallah et Ouled Soueid, relevant de la daïra de Zemmoura, lancent un appel pressant aux autorités sanitaires afin de rouvrir les salles de soins fermées depuis plus de trois mois, et ce malgré l'achèvement des travaux de rénovation. Les villageois dénoncent une situation devenue insoutenable, notamment pour les personnes âgées et les malades chroniques contraints de parcourir plusieurs kilomètres pour bénéficier des

soins les plus élémentaires. Selon leurs témoignages, ces structures médicales constituaient le seul recours local en cas d'urgence. Leur fermeture prolongée, sans explications officielles, a engendré un sentiment d'inquiétude et de frustration au sein de la population. Certains habitants affirment devoir se déplacer jusqu'à la commune de Zemmoura ou même à la ville de Relizane, ce qui représente une charge financière et physique supplémentaire, surtout pour les familles à faibles revenus. Les citoyens demandent donc aux services de la santé

d'agir rapidement pour rouvrir ces salles et rétablir le service public de soins dans des conditions dignes. Ils rappellent que ces infrastructures représentent un véritable «cordon vital» pour les zones rurales souffrant déjà du manque de médecins et de la distance des centres hospitaliers. Dans l'attente d'une réaction des autorités compétentes, les habitants espèrent voir le retour du service sanitaire de proximité dans leurs localités, afin de mettre fin à leurs souffrances et de garantir la continuité des soins publics dans les régions isolées de la wilaya.

Gendarmerie nationale

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de drogues

Par N. Aymen

Dans le cadre de la lutte permanente contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, notamment le trafic illicite de stupéfiants, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Yellel, relevant du groupement territorial de Relizane, a réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues. 05 individus ont été arrêtés tandis que l'identité de deux autres complices a été établie. Les faits remontent à la plainte déposée par trois individus originaires d'une wilaya voisine, prétendant avoir été victimes d'une agression suivie du vol d'une somme d'argent dans la juridiction concernée. Cependant, la perspicacité des enquêteurs, confrontés à des contradictions dans les déclarations des plaignants et à l'absence de toute trace réelle d'agression, a suscité des doutes et conduit à un approfondissement de l'enquête. Grâce à l'exploitation du renseignement et à une coordination étroite avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, les gendarmes ont découvert que les prétendus plaignants se trouvaient en réalité dans la région dans le but

d'acquérir des comprimés psychotropes fabriqués localement. Les perquisitions effectuées aux domiciles et locaux des suspects ont permis la saisie d'une quantité importante de drogues comprenant : plus de 400 comprimés psychotropes de différentes marques, 03 ampoules de solutions narcotiques, environ 1,3 gramme de cocaïne, une bouteille de liquide stupéfiant ainsi qu'une somme de plus de 1,6 million de dinars issue du trafic

et deux véhicules touristiques utilisés par le réseau dont l'un était faussement immatriculé. L'opération s'est également soldée par l'arrestation de deux autres individus dont un dangereux criminel recherché sous plusieurs mandats d'arrêt et impliqué dans diverses affaires sur plainte de citoyens. Les mis en cause et les objets saisis seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

Mise en service de projets de raccordement au gaz naturel à Sidi Khettab et Mazouna

A l'occasion de la journée nationale de l'émigration, le wali de Relizane, accompagné du directeur de la distribution et des autorités locales et de la wilaya, a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 50 logements situés dans le groupement d'habitations Ouled Ahmed, dans la commune de Sidi Khettab (El-Matmar). Cette opération à caractère socio-économique profitera à environ 250 habitants, et comprend également le raccordement du CEM du Chahid Chani Tahar, ce qui permettra d'assurer le chauffage scolaire et la fourniture de repas chauds aux élèves. Dans le même cadre, le wali et la délégation l'accompagnant ont supervisé la mise en service d'un autre projet de raccordement au gaz naturel au profit de 128 logements dans le groupement M'tassa à Mazouna, via un réseau de 3,152 km. Cette opération bénéficiera à 640 habitants et contribuera à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme de développement des zones d'ombre au niveau de la wilaya, traduisant la mise en œuvre du plan de Sonelgaz et des orientations des hautes autorités du pays. **N. Ouadah**

Ligue 1 Mobilis

Le MCA bat le PAC et monte sur le podium

Le MC Alger, vainqueur face au Paradou AC 2-1 (mi-temps : 1-0), mercredi soir au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera, a réalisé une belle opération en montant sur le podium, lors de la 8e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Le "Doyen" a entamé le match tambour battant, en assiégeant le camp adverse. Une domination qui a permis au double champion d'Algérie en titre d'ouvrir le score dès la 11e minute grâce à l'Ivoirien Kipré Jr, profitant d'un ballon mal repoussé par le

gardien paciste, Moussaoui. Le joueur ivoirien allait céder sa place quelques minutes plus tard, à Benhaoua, en raison d'une blessure à la cheville. Après la pause, le Mouloudia a multiplié les tentatives, jusqu'à trouver de nouveau la faille. Entré en cours de jeu, le jeune attaquant Anatouf a doublé la mise (72e), et signe son premier but avec l'équipe première. Les "Académiciens" ont réduit le score dans le temps additionnel (90e+2), sur une tête de Kermiche. A l'issue de ce succès, le quatrième de rang en championnat, le MCA re-

monte à la 3e place avec 13 points, à deux unités du leader, la JS Saoura, alors que le PAC se complique l'existence, et reste scotché à la position de lanterne rouge avec un seul point seulement. Le "Doyen" compte trois matchs en moins.

Le Mouloudia pourra se tourner, avec sérénité, vers son prochain rendez-vous continental, dimanche prochain à Douera (20h00), face aux Camerounais de Colombe Sportive, pour le compte du 2e tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions (aller à Yaoundé: 1-1).

CAN féminine 2026 (Eliminatoire)

L'Algérie s'impose face au Cameroun

L'équipe nationale féminine de football s'est imposée jeudi soir au stade olympique Miloud-Hadefi d'Oran face à son homologue camerounaise sur le score de 2 à 1 (mi-temps: 2-0), en match aller du deuxième et dernier tour des éliminatoires de la 16e Coupe d'Afrique des nations (CAN 2026). Les Algériennes ont rapidement pris l'avantage en ouvrant le score à la 23e minute, grâce à un magnifique coup franc direct de Ghouzia Karchouni, tiré à une vingtaine de mètres des buts adverses. Douze minutes plus tard, à la 35e minute, la défenseuse camerounaise Claudia Dabda a été expulsée pour une faute commise à la limite de la surface sur l'attaquante Mélissa. Le coup franc qui a suivi a été parfaitement transformé par Marine Dafeur, permettant à l'Al-



gérie de doubler la mise. En seconde période, malgré leur supériorité numérique, les joueuses de Farid Bensititi n'ont pas su aggraver le score. Les Camerounaises ont réduit l'écart dans le temps additionnel grâce à un pe-

nalty converti par Njoya (90+3'). Cette victoire permet aux Algériennes d'aborder le match retour, prévu mardi prochain à Douala, avec un léger avantage dans la course à la qualification pour la CAN 2026.

Mémoire footballistique à Mostaganem

«Mister» Mourad Kaid Omar majestueusement honoré

Par Charef Kassous

Il y a à Mostaganem, des personnes qui ont, de tous temps, œuvré dans plusieurs secteurs notamment la préservation de la mémoire. Ces derniers, de bonne grâce, valorisent le passé glorieux de celles et ceux qui ont mis leur temps, leur argent et leur vie au service de la communauté. Cette prise de conscience des enjeux de la mémoire est un aspect valorisant dont la vision n'est autre que la transmission, autre, des actes de bienfaisance, de serviabilité et d'édification de projets communautaires pragmatiquement utilitaires. Par conséquent à ces gens, à ces salutaires, nous leur sommes redevables. C'est par cette vision que l'Association des Arbitres de Football de la Wilaya de Mostaganem, très attentive par des gestes d'honorabilité et d'hommages mérités, a mis en valeur les parcours et les palmarès de ceux qui ont donné, abondamment, au ballon rond à Mostaganem. Ce jeudi 23 octobre 2025, c'était au tour du «Mister» Mourad Kaid Omar d'être honoré. Dans un espace convivial de l'hôtel "Abada" aux Sablettes, un retentissant hommage lui a été consacré. Un hommage largement mérité pour avoir destiné une grande partie de sa vie à la gestion du grand club Widad Athlétique de Mostaganem (WAM). À l'ouverture de la cérémonie et face à une riche assistance, le président de l'AAF, Mr Med Belbah, a largement mis en



exergue le parcours d'un monsieur qui a servi le ballon rond à Mostaganem. Ces collaborateurs ont entériné les éloges, dûment mérités à un acteur clé du football à Mostaganem, Mourad Kaid Omar. Contre vents et marées et avec quarante années de loyaux services, l'ex-président a œuvré pour maintenir à flots le navire des "Widadis". Un parcours qui restera gravé dans les mémoires pour être, lors de cette soirée, l'objet d'illustres témoignages de ceux qui l'on côtoyé, de l'équipe dirigeante de l'AAM, de ceux des ex-entraîneurs, de ceux qui ont été joueurs dans son club, de ceux à qui il a transmis le flambeau notamment de son fils Othmane ainsi que

du comité des supporters. Mr Med Belbah, président de l'Association, Mr Touati Djaballah, tous les deux ex-arbitres internationaux avec leur conseiller Mr Benguella Bendehiba, travaillent sans relâche pour préserver la mémoire du monde du football à Mostaganem et ils le font si bien. Car, faut-il le rappeler, l'Association déploie de grands efforts dans le projet des deux écoles, celles de la formation des arbitres et celle de la pépinière de jeunes footballeurs. Aujourd'hui, il reste clair, pour le monde footballistique et pour cette valeur mémorielle que l'oubli n'est jamais inscrit dans la feuille de route de l'Association de football des Arbitres de Mostaganem.

CAF Awards 2025

L'Algérie nominée pour le titre de meilleure sélection africaine

La sélection algérienne masculine de football, qualifiée à la Coupe du monde 2026, figure parmi les dix équipes nominées pour le titre de meilleure sélection nationale africaine de l'année, dans le cadre des CAF Awards 2025, selon la liste dévoilée mercredi par la Confédération africaine (CAF). Sous la conduite de l'entraîneur bosnien Vladimir Petkovic, la sélection nationale s'est brillamment qualifiée pour la Coupe du monde 2026, en dominant largement le groupe G, avec sept longueurs d'avance sur ses poursuivants directs, l'Ouganda et le Mozambique. Les "Verts" ont également validé haut la main leur billet pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025. En dépit de sa large contribution à l'excellent parcours de l'équipe nationale, Vladimir Petkovic n'a pas été retenu, à la grande surprise, dans la liste des nominés pour le trophée de meilleur entraîneur africain de l'année. Outre l'Algérie, les neuf autres sélections africaines en lice sont : le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Ghana, le Maroc, le Maroc U20, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie. Dans la catégorie "meilleur club africain de l'année", deux équipes algériennes figurent parmi les nominées : le CS Constantine, demi-finaliste de la Coupe de la Confédération, et le CR Belouizdad, qui avait pris part à la phase de poules de la Ligue des champions. Dans les distinctions individuelles, l'ancien attaquant de l'USM Alger, Ismail Belkacemi (transféré à Al-Ahly SC, Libye), est en lice pour le titre de meilleur joueur africain évoluant sur le continent. L'attaquant de 32 ans avait largement contribué à la belle épopée de l'USM Alger lors de la dernière Coupe de la Confédération, en inscrivant cinq buts et distillant deux passes décisives. Dans la catégorie de meilleur joueur africain évoluant à l'étranger, l'international algérien Mohamed Amoura, meilleur buteur des qualifications de la Coupe du monde 2026 avec dix réalisations, ne figure pas parmi les dix nominés, une absence de marque difficile à expliquer. Pour rappel, la gardienne internationale algérienne de l'Olympique de Marseille, Chloé Ngazi, figure parmi les dix nominées pour le titre de meilleure gardienne africaine de l'année, dans la liste dévoilée vendredi dernier. Ngazi (29 ans) s'est imposée ces dernières années comme l'une des valeurs sûres du poste, aussi bien avec son club qu'avec la sélection algérienne, grâce à sa constance et ses prestations solides sous les couleurs marseillaises.

Compétitions interclubs de la CAF
Le tirage au sort de la phase de groupes le 3 novembre à Johannesburg

Le tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, saison 2025/2026, sera effectué le 3 novembre à Johannesburg (Afrique du Sud), a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) jeudi. La cérémonie se déroulera à partir de 13h00 (heure d'Afrique du Sud), 12h00 (heure algérienne), précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. La commission des compétitions de clubs de la CAF procédera d'abord au tirage au sort de la phase de poules de la Coupe de la Confédération à 13h00 (heure d'Afrique du Sud), 12h00 (heure algérienne). Il sera suivi par le tirage au sort de la Ligue des champions à 14h00 (heure d'Afrique du Sud), 13h00 (heure algérienne). L'événement sera retransmis en direct sur les plateformes numériques de la CAF. Ce tirage marquera l'aboutissement du dernier tour de qualification des compétitions interclubs 2025/2026, dont les matches retour se disputeront ce week-end à travers le continent. Les seize clubs qualifiés dans chaque compétition obtiendront ainsi leur billet pour la phase de groupes. Les 16 qualifiés seront scindés en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule à l'issue des six journées de compétition se qualifieront pour les quarts de finale.

Mascara

Le rôle des arts plastiques dans la valorisation du patrimoine culturel algérien mis en avant



Des artistes ayant participé à la 17e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Garmaz", dont les activités se sont clôturées mercredi à la maison de la culture "Abou Rass Ennaceri" de Mascara, ont souligné l'importance des arts plastiques dans la valorisation et la promotion du riche patrimoine culturel algérien.

A ce sujet, l'artiste plasticien Sofiane Ayadi, de la wilaya d'Alger, a déclaré à l'APS que les arts plastiques constituent un domaine artistique permettant de faire connaître le patrimoine matériel et immatériel à travers des toiles racontant les coutumes et traditions de notre société, tout en révélant les nombreux sites archéologiques et historiques que recèle l'Algérie. Il a ajouté que notre pays est un véritable musée à ciel ouvert, riche en trésors archéologiques et historiques, offrant ainsi aux artistes plasticiens un large espace pour contribuer à la promotion de cet héritage authentique.

De son côté, l'artiste Mohamed Rachou, de la wilaya de Tissemsilt, a indiqué à l'APS que les arts plastiques peuvent servir à faire connaître et à promouvoir le patrimoine culturel riche de l'Algérie. Il a précisé avoir choisi de se consacrer à la peinture du patrimoine matériel et immatériel de sa région afin de contribuer à sa valorisation. L'artiste Siham Adjimi, de la wilaya de Sétif, a également souligné que les arts plastiques peuvent jouer un rôle majeur dans la mise en valeur et la diffusion du patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel, affirmant que l'artiste plasticien est très proche de tout ce qui touche à ce patrimoine et peut exprimer sa passion et son amour pour ce legs authentique. La journée de clôture de cette manifestation culturelle a été marquée par une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours de la meilleure peinture à l'huile organisé pour l'occasion. Les artistes récompensés sont : Djemaâ Khanfassi (wilaya d'Oum El Bouaghi), Farid Bounab (Jijel), et Djamel-Eddine Mebrek (Alger). Des hommages ont également été rendus à l'ensemble des artistes participants. La soirée a été agrémentée par des prestations de musique andalouse assurées par l'association "El-Maghdiria" du chant andalou et populaire, ainsi que des chansons de style moderne interprétées par l'association "El Afrah" du chant juvénile de Mascara.

Pour rappel, cet événement, qui s'est étalé sur trois jours à l'initiative de la maison de la culture "Abou Rass Ennaceri" de Mascara, a réuni 38 artistes plasticiens, amateurs et professionnels, venus de 24 wilayas.

L'Algérie invitée d'honneur du 2e Festival International du Cinéma au Sahara en Tunisie

L'Algérie sera accueillie en invitée d'honneur à la 2e édition du Festival International du Cinéma au Sahara, prévue du 29 octobre au 2 novembre à Ksar Ghilane, oasis située dans le sud de la Tunisie, ont indiqué les organisateurs. Une sélection de films historiques algériens seront présentés à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, symbole de liberté et de résilience, en présence de cinéastes et artistes algériens, ont précisé les organisateurs.

Le film d'animation "Es'sakia" du réalisateur algérien Naoufel Kalache sera projeté. Produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit avec la contribution du ministère de la Culture et des Arts, ce film porte à l'écran les massacres odieux de Sakiet Sidi Youcef, village à la frontière avec l'Algérie, perpétrés le 8 février 1958 par l'armée coloniale



française durant la guerre de libération nationale.

Le court métrage "Rose du désert" de Oussama Benhassine, sur les explosions nucléaires françaises dans le désert algérien en février 1960, et le long-métrage "196 mètres/ Algiers" du réalisateur Chakib Taleb Bendiab, seront projetés.

Le Festival célèbre également le 7e Art algérien à travers une séance cinématographique intitulée "La soirée du cinéma algérien", mettant en lumière les expériences partagées et les liens

culturels et artistiques entre l'Algérie et la Tunisie. "The Last Card" de Oussama Daas et "NYA" de Imen Ayed concourront en compétition officielle aux côtés d'oeuvres issues notamment du Liban, Libye, Syrie, Iran, Yémen et Arabie Saoudite, selon les organisateurs.

Fondé en 2024, le Festival International du Cinéma au Sahara est un rendez-vous cinématographique annuel, organisé par l'Association "Sahara Art", sous le patronage du ministère tunisien des Affaires culturelles.

Participation de l'ONDA aux travaux de l'Assemblée générale du CIAM en Afrique du Sud



L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a pris part aux travaux de l'Assemblée générale du Conseil international des créateurs de musique (CIAM), tenue ce mercredi en Afrique du Sud, selon un communiqué de l'Office.

Le directeur adjoint chargé de la numérisation et des systèmes informatiques, Idir Ismaïli, a re-



présenté l'ONDA à cette rencontre, organisée sous le thème de "L'industrie musicale africaine: infrastructures de base et marchés", indique la même source. M. Ismaïli a présenté une communication sur les grandes mutations que connaît l'industrie musicale en Afrique, mettant en avant l'énergie créatrice de la jeunesse du continent, la forte progression de l'usage des

smartphones et des réseaux sociaux, ainsi que la croissance soutenue du marché musical au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Le représentant de l'ONDA a souligné que pour permettre aux créateurs africains de tirer profit de cette dynamique, trois actions essentielles s'imposent: la "Numérisation et la sécurisation des métadonnées des œuvres musicales", le "Renforcement des capacités des organismes de gestion collective" et le "Développement de la coopération régionale entre pays africains".

Dans ce cadre, il a présenté le projet "ONDA Connect" comme modèle de transformation numérique mené par l'Office, insistant sur la nécessité d'adopter les normes internationales de documentation des œuvres musicales.

Concernant la coopération africaine, M. Ismaïli a salué le partenariat fructueux entre l'ONDA et la Société sud-africaine des compositeurs, auteurs et éditeurs (CAPASSO), affirmant que "le monde de demain sera celui des réseaux et des liens", ajoutant que "l'Algérie est bien placée pour être une passerelle d'échanges entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe". Le représentant de l'ONDA, a fini son intervention en rappelant que la "crédibilité des organismes de gestion collective ne se limitait pas à la répartition des droits, mais inclut également leur dimension sociale, à travers le soutien aux jeunes artistes et la mise à disposition de services sociaux et sanitaires qui leur sont dédiés", conclut le communiqué.

Ministère de la Culture et des Arts

Evaluation du système des festivals culturels et du soutien accordé aux associations

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé lundi à Alger une réunion de travail consacrée à la présentation des bilans sur l'organisation et le déroulement des festivals culturels et des grandes manifestations artistiques, ainsi que sur le soutien public accordé aux associations culturelles et artistiques, indique un communiqué du ministère publié mardi. Lors de cette rencontre, inscrite dans le cadre du suivi régulier des activités de son département, qui visent plus d'efficacité dans la gestion culturelle, la ministre a insisté sur "la nécessité de revoir la carte des festivals culturels et de réexaminer les textes réglementaires qui les encadrent, notamment le décret exécutif n 03-297, afin d'assurer leur conformité avec les politiques culturelles na-

tionales". Mme Bendouda a appelé dans ce contexte, à la "relance des festivals suspendus et à la révision du système des festivals, en vue d'améliorer leurs mécanismes d'organisation et d'orientation", de manière à assurer "une rentabilité culturelle, économique de développement effective" qui comptera parmi "les instruments de production de valeur culturelle". Elle a également souligné l'importance de procéder à l'"application de la stratégie de communication et de médiatisation des activités culturelles à l'échelle nationale, pour une plus grande coordination et une meilleure visibilité".

La ministre a insisté sur l'adoption de "procédures précises" d'évaluation des festivals "avant et après leur tenue", au regard du financement public dont ils bénéficient,

dans une démarche visant à "ancrer les principes de transparence et de bonne gouvernance" et à "garantir une utilisation optimale des ressources publiques". Mme Bendouda a en outre appelé à "élaborer une nouvelle approche de répartition du soutien public fondée sur l'équité et la transparence", tout en accordant la priorité aux associations œuvrant à la "préservation du patrimoine immatériel, à la promotion de la lecture et aux activités qui l'accompagnent, ainsi qu'au développement du contenu culturel numérique".

La ministre de la Culture et des Arts a précisé que cette nouvelle approche vise à "transformer les festivals en des plateformes de production culturelle et intellectuelle durable, contribuant ainsi, à renforcer la créativité et la diversité culturelle".

Mexique

Opération d’ampleur pour retrouver jusqu’à 150 corps enfouis dans une colline

Elles sont équipées de pelles, de fourches ou de machettes : 430 personnes participent à des fouilles sur la colline d’Ajusto, située au sud de Mexico. La zone boisée est proche de la capitale du Mexique, mais isolée. Une partie de ces hommes et de ces femmes sont des proches de disparus, d’autres des militants des droits de l’homme ou encore des experts médico-légaux. Selon les autorités, entre 130 et 150 corps pourraient avoir été enterrés ou cachés sur cette colline. Le nombre de personnes disparues au Mexique est estimé à 127.000. La plupart de ces disparitions ont eu lieu depuis le

début de la vague de violences en décembre 2006, lorsque le gouvernement fédéral a lancé une opération militaire de lutte contre le trafic de drogue.

DES CENTAINES DE TOMBES ET DE RESTES HUMAINS

Des centaines de tombes ont été découvertes à travers le pays, comme à Bartolina, dans l’État de Tamaulipas, dans le Nord-Est, où les autorités ont exhumé des restes humains entre 2017 et 2021. Jeudi, les autorités mexicaines ont annoncé jeudi la découverte de 48 sacs contenant des restes humains dans une fosse clandestine située dans la banlieue de Guadalajara. Le

nombre de victimes n’est pour le moment pas connu. Cette fosse clandestine a été localisée il y a quatre semaines par un collectif de recherche de personnes sur un terrain vague.

Des dizaines de cas similaires ont été découverts dans l’Etat de Jalisco, fief du Cartel Jalisco nueva generacion, désigné en début d’année comme « organisation terroriste étrangère » par l’administration américaine. D’après Washington ce cartel est, avec celui de Sinaloa, l’un des principaux responsables du trafic de fentanyl, un opioïde synthétique ayant causé des dizaines de milliers de morts par overdose aux Etats-Unis.

Elle pensait parler au héros de « Squid Game » et lui a envoyé une fortune

Une Sud-Coréenne âgée d’une cinquantaine d’années a été victime d’une arnaque sentimentale qui lui a fait perdre environ 500 millions de won, soit environ 300.000 euros. Les escrocs ont usurpé l’identité de l’acteur Lee Jung-jae, célèbre pour avoir incarné le rôle du personnage principal de la série Squid Game. Tout a commencé en avril dernier sur TikTok, raconte Korea JoongAng Daily ce mercredi. Un outil d’intelligence artificielle Le prétendu comédien a exprimé à sa cible sur le réseau social sa volonté de communiquer avec ses fans, précisant qu’il était sur le tournage de la série culte. Pour prouver ses dires, il a envoyé à la quinquagénaire des photos de Lee Jung-jae dans un aéroport. Les clichés se sont par la suite révélés générés par intelligence artificielle (IA). L’im-

posteur a ensuite fait appel à un complice, qui s’est présenté comme un « manager » de la star.

Cet agent a demandé de l’argent à la victime, proposant d’organiser une rencontre avec l’acteur pour six millions de won, c’est-à-dire un peu plus de 3.500 euros.

La femme a dans un premier temps refusé de payer, explique Le Figaro. Le ton des échanges en ligne entre la Coréenne et l’acteur de 52 ans a alors évolué, la célébrité utilisant des mots tendres comme « chérie » ou « mon amour » pour s’adresser à la cible. L’escroc a par ailleurs envoyé un document ressemblant au permis de conduire de Lee Jung-jae pour gagner en crédibilité.

Croyant à cette relation amoureuse, la quinquagénaire a effectué plusieurs virements sur une pé-

riode de six mois. Cet argent était censé couvrir de faux frais de voyage, de prétendues autorisations ou encore un pass VIP destiné à rencontrer la star. « Il m’a dit qu’il me rembourserait dès son retour en Corée, et je l’ai cru », a confié la femme piégée. La véritable agence de Lee Jung-jae, a confirmé avoir été informée de cette escroquerie, indique Korea Times.

Elle a précisé dans un communiqué que ni les agents ni les acteurs ne demanderaient jamais d’argent, de virement ou de parrainage, quelles que soient les circonstances. L’agence a mis en garde le public : « Si vous recevez de telles demandes, veuillez ne pas y répondre et redoubler de prudence afin d’éviter d’être victime d’une fraude. » L’enquête s’oriente vers un réseau criminel basé au Cambodge.

Le Japon va prendre des mesures plus sévères contre les attaques d’ours

Neuf personnes ont trouvé la mort depuis le début de cette année au Japon dans des attaques d’ours. Un record depuis le début de leur recensement statistique en 2006. Le Japon promet aujourd’hui de renforcer ses mesures. Mais hésite toujours à mener une chasse ouverte contre les populations d’ours. Leur nombre aurait triplé à plus de 20 000 en trente ans. Les attaques d’ours se multiplient au Japon dans les villages et dans les villes. Sans compter les neuf décès, cette année, plus d’une centaine de personnes ont été blessées, certaines gravement défigurées, handicapées. Tout ce que promet de faire aujourd’hui le ministre de

l’Environnement est de former des chasseurs gouvernementaux et de contrôler la population d’ours, rapporte notre correspondant à Tokyo, Frédéric Charles.

Un ours tueur d’homme, quand il est arrêté ou capture, est relâché dans la nature. Un ours n’est abattu que s’il récidive. L’un d’entre eux qui avait tué dans sa maison une dame âgée, n’a été éliminé qu’après avoir griffé et mordu une autre personne dans un village.

Un animal vénéré par les Aï-nous

La vie d’un ours au Japon a plus d’importance que celle d’un homme. Le peuple autochtone des Aï-nous vénèrent l’ours comme un être sacré. De plus en plus d’ours sont observés dans les villa-

ges et les villes en conséquence du changement climatique et en raison de la pénurie de nourriture, de glands dans les campagnes. Un touriste espagnol a été attaqué à un arrêt de bus.

Le ministre de l’Environnement se refuse à ordonner leur élimination. Un projet de loi permettant aux chasseurs de tirer sur les ours dans les zones peuplées n’a pas encore été approuvé par le Parlement. Par crainte des réactions, des associations de protection des animaux qui les trouvent mignons.

Les ours japonais se sentent libres comme l’air. L’un en vadrouille sur la piste d’un aéroport a causé l’annulation de vols. Un autre a interrompu un tournoi de golf.

Boule de feu, cris de panique...

Un petit avion de tourisme s’écrase au Venezuela

Les images font froid dans le dos. Un avion de tourisme s’est écrasé juste après avoir quitté la piste de l’aérodrome de Paramillo (Venezuela) ce mercredi matin. Le crash a coûté la vie à deux personnes et en a grièvement blessé deux autres. Les autorités travaillent à identifier les victimes, rapporte le média local El Nacional.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de l’accident. Les premiers éléments recueillis par les responsables des investigations ont montré que le pilote de l’appareil, un modèle Cheyenne, aurait perdu le contrôle à cause de l’éclatement d’un pneu. L’appareil a pris feu en touchant le sol et a ensuite été entièrement carbonisé.

La scène a été intégralement filmée par un témoin. Les images particulièrement impressionnantes relayées sur les réseaux sociaux montrent l’avion léger prendre de la vitesse sur la piste avant de décoller. A peine dans les airs, l’appareil vire sur la gauche, se retourne tout en perdant de l’altitude et percute l’herbe dans une boule de feu.

La carlingue se dirigeant droit sur elle, la personne qui filme s’éloigne rapidement tandis qu’on entend des cris stridents de témoins paniqués. L’Institut national de l’aviation civile du Venezuela a indiqué dans un communiqué que les deux victimes décédées étaient des membres d’équipage présents dans l’avion.

Italie

Retrouvée à l’état de squelette chez elle par un huissier, elle était morte depuis des années

Des factures non payées. Voilà ce qui a permis de découvrir qu’une femme de 90 ans habitant San Giulia no Milanese (Italie) était décédée. L’accumulation des sommes dues a entraîné l’intervention d’un huissier au domicile de la vieille dame ce mardi, accompagné de fonctionnaires de police et d’un serrurier. Une fois dans le logement, ils ont trouvé le cadavre de l’occupante des lieux, raconte Corriere della Serra.

L’état du corps, dont il ne restait que les os, a permis de déterminer que l’Italienne était décédée depuis plusieurs années. Elle aurait perdu la vie entre deux et dix ans auparavant. La nonagénaire n’ayant pas de famille ou d’amis en contact régulier avec elle, son décès était passé inaperçu. Pendant tout ce temps, les fenêtres du logement sont restées fermées, ont témoigné des clients d’un bar tout proche.

« Nous ne savions même pas qu’elle habitait ici », ont-ils expliqué. L’un d’eux a évoqué « une tragédie qui touche toute la ville ». Milano Today précise que l’huissier avait été mandaté pour effectuer une saisie des biens de la nonagénaire, qui avait accumulé plusieurs dizaines de milliers d’euros de dette à cause de charges de copropriété impayées. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la mort de l’Italienne et tenter de prévenir sa famille.

Voici la ville la plus cyclable d’Europe (et non, ce n’est pas Amsterdam)

Qu’ont en commun les start-uppers parisiens, les mams finlandaises et les banquiers de Francfort ? Ils pédalent. Une nouvelle étude, en revanche, place Paris en tête du classement des villes les plus cyclables d’Europe. Tout un honneur.

Du canal d’Amsterdam aux boulevards parisiens, l’Europe file à vélo. Une étude de la compagnie de ferries nordiques DFDS vient de révéler le nouveau classement des villes les plus cyclables du continent. Et surprise : Paris rafle la première place, devant Munich, Helsinki, Amsterdam et Strasbourg, entre autres. Paris continue d’exceller, entre la meilleure ville pour faire sa demande en mariage et les quartiers les plus cools du monde ! Longtemps reine incontestée de la bicyclette, Amsterdam cède donc sa couronne à Paris, qui aligne plus de 1 000 km de pistes cyclables et une note de 80,1/100. Derrière, Munich pédale fort sur les rives de l’Isar, Helsinki prouve qu’on peut touler même sous la neige, Strasbourg reste la référence française hors capitale, Francfort mêle gratteciel et verdure, Lyon traverse ses traboules à deux roues, Stockholm allie design et écoresponsabilité, Gand charme avec ses pavés flamands, et Lille ferme le top 10, fidèle à son esprit bon-vivant, même sous la pluie.



2

11h00 Têleshopping samedi
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Reportages découverte
14h50 Reportages découverte
16h10 Les Docs du week-end
17h15 Star Academy, la quotidien-
ne
17h55 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Star Academy
22h30 Star Academy
23h40 Star Academy, retour au
château
00h35 Vendredi, tout est permis
avec Arthur
02h05 Tirage de l'EuroMillions



3

10h29 God Save the Tuche
12h00 L'hebd'Hollywood
12h17 Têtâtête(s)
12h32 Le cercle
13h24 4 zéros
15h04 Journal du foot
15h24 Canal Foot Manager
15h55 Canal Sport News
16h16 Avant-match Top 14
16h35 Multirugby
18h35 Débrief Top 14
18h51 Canal Sports Club
19h26 Canal Sport News 2e édi-
tion
19h40 Canal Rugby Club - 1re
édition
20h56 Avant-match Top 14
21h00 Bordeaux-Bègles / Bayon-
ne
23h00 Canal Rugby Club le dé-
brief
23h17 C'est le monde à l'envers !
00h12 Bridget Jones : folle de lui
02h13 Bridget Jones - Drôle d'hé-
roïne



06h00 M6 Kid
07h45 Absolutement stars
10h10 Défilé in Paris : le géant
de la cosmétique fait son show
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h45 Le 12.45
13h30 Cauchemar en cuisine
14h35 Cauchemar en cuisine
15h30 Cauchemar en cuisine
16h20 Cauchemar en cuisine
17h30 La roue de la fortune
18h35 La roue de la fortune
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Matlock
21h55 Matlock
22h45 Matlock
23h35 NCIS
00h00 Arnaques !
01h10 Arnaques !
02h10 Arnaques !
03h10 Programmes de la nuit

09h35 Invitation au voyage
10h15 Les délices d'Emilie-Ro-
magne
10h45 Au fil des Andes
11h40 Au fil des Andes
12h35 Au fil des Andes
13h30 Une affaire privée
15h15 Terre, les forces du vivant
16h50 Invitation au voyage
17h30 Le katana, un héritage des
samouraïs
18h05 Kenya, la résistance des
Massaï : Un jeune chef pour un
grand défi
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes samedi
20h55 Les mystères d'Halloween
22h25 Les chiens peuvent-ils
parler ? - Des boutons pour com-
munique
23h20 Des chiens et des hom-
mes : Les secrets d'une amitié
00h25 Le choix nous appartient
02h15 Retour à Séoul
04h10 Les maîtres des abeilles
04h35 Pause

TÉLÉVISION

15

Votre soirée



21h10

MATLOCK



Olympia charge Matty de se rapprocher de Robert Walton, un artiste dont l'épouse est décédée à la suite de problèmes respiratoires causés par l'insalubrité de leur immeuble. Mais un collègue du cabinet défend justement le propriétaire, compliquant sérieusement l'affaire. En parallèle, Matty parvient à accéder à la salle des archives, espérant y trouver des documents liés à l'épidémie d'opioïdes. Elle sollicite l'aide de son petit-fils, Alfie, mais cette implication du jeune garçon dans l'enquête provoque de vives tensions entre Matty et son mari.

Acteur: Kathy Bates (Madeline Matlock), Skye P. Marshall (Olympia Lawrence)

3

21h10

BRIGADE DU FLEUVE



Un spécialiste en art et une responsable de galerie décèdent dans un bateau à la dérive sur la Loire après avoir ingurgité de force de la peinture. Le commandant de la brigade fluviale, Victor Flaubert, et Katia Lestrade, la nouvelle lieutenant, démarrent leurs investigations sur le couple. En explorant le parcours des deux victimes, les gendarmes établissent rapidement que ces dernières ne partageaient aucune liaison amoureuse.

Acteur: Thomas Jouannet (Victor Flaubert), Roxane Turmel (Katia Lestrade), Roby Schinasi (Samuel Lavergne), Ibrahim Koma (Camille Lavergne), Pasquale d'Inca (Achille Verdim)

Realisateur: Bénédicte Delmas

21h24



STAR ACADEMY



Une quinzaine de candidats intègrent l'emblématique château de Dammarie-les-Lys pour tenter de décrocher la victoire dans le célèbre télé-crochet. Agés de 18 et 25 ans, ils rêvent tous de succéder à Marine, lauréate de la saison 2024, et remporter un contrat d'enregistrement exclusif avec Sony Music Entertainment France, la production d'un premier album, ainsi que 100 000€. Sous la houlette de Michael Goldman, directeur de la Star Academy pour la quatrième année, l'équipe pédagogique, composée de Jonathan Jenvrin, Papy, Sofia Morgavi, Marlène Schaff, Ladjali Doucoré, Lucie Bernardoni et Fanny Delaigue, les accompagnent dans l'aventure.



ORAN

30 | 19

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h17
18h16
57%
23 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

27-19
31-15
30-17
35-17
30-19
32-19

Secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur au Maroc Séries de grèves et sit-in annoncés

Le Maroc connaît une ébullition dans plusieurs secteurs, alors que le Makhzen se prépare à faire face, la semaine prochaine, à une série de grèves et de sit-in dans le sillage des manifestations du mouvement de la jeunesse marocaine en colère, enclenchées fin septembre dernier. L'effervescence annoncée dans différents secteurs intervient dans un climat marqué par une aggravation du malaise social et la poursuite d'une politique de déni bureaucratique dans le domaine de la santé, ainsi qu'une détérioration alarmante de la qualité de l'enseignement supérieur, malgré les manifestations qui agitent la rue depuis des semaines. Ces dernières, organisées par un mouvement de jeunes réclamant justice sociale et territoriale, et la reddition des comptes, ont poussé le pouvoir à annoncer des hausses budgétaires restées sans effet concret. Dans le secteur de la santé, le personnel infirmier a annoncé une grève mardi prochain pour dénoncer ce que le Syndicat indépendant des infirmiers et techniciens de santé décrit comme une "absence de réformes tangibles et la dégradation des conditions de travail". Cette escalade intervient après plusieurs agressions visant des soignants aux urgences de "Sidi Rahal plage" (Casablanca) et à la maternité du centre de santé "Ouled Aâbou" (province de Berrechid), survenues en dépit des appels répétés à renforcer la protection du personnel de santé dans l'exercice de ses fonctions. Le syndicat de Berrechid a estimé, dans un communiqué, que "la situation sanitaire dans la province souffre de dysfonctionnements structurels nécessitant une intervention urgente", soulignant que la délégation provinciale "n'a toujours pas donné des signes réels de réformes".

Dédiée aux massacres
du 17 octobre 1961

Une plaque commémorative profanée à Lyon

Des associations basées en France ont condamné jeudi l'acte de profanation commis il y a quelques jours à Lyon contre une plaque commémorative dédiée aux massacres du 17 octobre 1961 à Paris et rendant hommage aux victimes de cette tragédie. Les associations MOUDAF (Mouvement Dynamique des Algériens en France), Devoir de Mémoire et Réconciliation, Givors Mémoire, le Centre des Cultures Arabes et Méditerranéennes et Dar El Djazair Bil Mahjar ont exprimé, dans un communiqué conjoint, "leur indignation et leur profonde condamnation à la suite de la profanation de la plaque commémorative du 17 octobre 1961 à Lyon, érigée en hommage aux victimes de cette tragédie historique". Elles ont dénoncé "sans équivoque" cette profanation qui constitue "une atteinte grave à la Mémoire, à la République et aux valeurs du vivre-ensemble", estimant que la plaque commémorative du 17 octobre 1961 "incarne une mémoire républicaine, juste et universelle, symbole du respect dû aux victimes et de la réconciliation entre les peuples". Elles ont salué, en outre, la "réaction immédiate" du Maire de Lyon, Grégory Doucet, qui a annoncé le dépôt d'une plainte, tout en exprimant "pleinement" leur soutien à cette décision et appelant à ce que la justice agisse avec "célérité et fermeté" afin que les auteurs de cet acte "soient identifiés, poursuivis et sanctionnés avec exemplarité". "Face à ces attaques antirépublicaines et négationnistes, nous lançons un appel solennel à l'unité et à la vigilance collective.

Ghaza

Le déminage pourrait prendre jusqu'à 30 ans

L'expert en neutralisation des explosifs et munitions auprès de l'organisation humanitaire "Humanité et Inclusion", Nick Orr, a décrit jeudi la bande de Ghaza comme un "champ de mines à ciel ouvert", soulignant que l'opération de déminage des munitions non explosées pourrait prendre entre 20 et 30 ans. Une base de données de l'ONU a montré que plus de 53 Palestiniens sont tombés en martyrs et des centaines d'autres ont été blessés à cause des restes explosifs de la guerre génocidaire sioniste contre Ghaza qui a duré deux ans. Les organisations humanitaires estiment toutefois, que ce chiffre est bien en deçà de la réalité. Nick Orr a déclaré aussi: "Si vous envisagez de retirer complètement les décombres, cela n'arrivera jamais. Ils sont enfouis sous terre. Nous continuerons à en découvrir pendant des générations". Et d'ajouter: "Le déminage en surface pourrait être réalisé en une génération, soit environ 20 à 30 ans". "Ce serait une solution pour une petite partie seulement d'un problème immense", a-t-il conclu. L'Organisation



des Nations unies a récemment annoncé que ses démineurs ont identifié 560 mines antipersonnel et engins explosifs parmi les ruines dans la bande de Ghaza, depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste. "Depuis la conclusion d'un accord de cessez-le-feu, le 10 octobre, (les équipes de l'ONU) ont identifié pas moins de 560 engins explosifs dans les secteurs ac-

cessibles", à Ghaza, avait indiqué mardi dernier Luke David Irving, chef du service de déminage de l'ONU (UNMAS), lors d'un point de presse. "Nous ne connaissons l'ampleur réelle de la contamination qu'une fois une enquête complète menée", a-t-il expliqué, néanmoins. "Des décennies d'expérience nous ont appris que lorsqu'un conflit s'achève, les munitions non explosées continuent de mutiler et de tuer", a-t-il prévenu.

UNRWA

Plus de 61 millions de tonnes de débris recouvrent Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a fait savoir jeudi que plus de 61 millions de tonnes de débris recouvraient la bande de Ghaza, ravagée par plus de deux ans de guerre génocidaire sioniste. "Plus de 61 millions de tonnes de débris recouvrent désormais la bande de Ghaza", a écrit l'UNRWA dans un message publié sur les réseaux sociaux. "Des quartiers entiers ont été anéantis, et des familles fouillent les rui-

nes à la recherche d'eau et d'un abri", a poursuivi l'agence. Et de poursuivre: "l'aide humanitaire de l'UNRWA demeure bloquée, mais nos équipes poursuivent leurs efforts pour fournir une assistance vitale à la population" de l'enclave palestinienne dévastée par plus de deux ans de génocide sioniste. Mercredi, l'UNRWA avait souligné l'urgence de l'ouverture de tous les points de passage dans la bande de Ghaza, pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à la population de l'enclave. "L'aide

qui parvient à Ghaza n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins urgents. Tous les points de passage doivent être ouverts. L'aide humanitaire doit être libre d'accès", avait écrit l'UNRWA dans un message publié sur les réseaux sociaux. Dans ce contexte, les Nations unies ont déjà appelé l'entité sioniste à respecter les engagements pris dans l'accord de cessez-le-feu, conclu le 10 octobre, en permettant notamment l'entrée sans entraves des aides humanitaires dans la bande de Ghaza.

Etablissement de l'Etat palestinien

L'Algérie appelle au lancement d'un processus de paix sérieux

L'Algérie a appelé, jeudi à New York, au lancement d'un processus de paix "sérieux" et crédible aboutissant, sans plus tarder, à l'établissement de l'Etat palestinien, soulignant l'urgence de mobiliser la communauté internationale pour la reconstruction de la bande de Ghaza face à l'ampleur des destructions qui dépasse l'entendement. Dans son allocution, lors d'une séance du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient et la question palestinienne, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjamaa a souligné que "le retour à la situation d'avant le 7 octobre tout comme le retour au blocus, la privation des Palestiniens de leurs droits, l'impunité et le non-respect du droit international sont d'emblée rejetés", ajoutant que "la justice, la liberté, la paix et la dignité pour le peuple palesti-

nien sont bien plus qu'une nécessité, une exigence incontournable". Les enfants de Ghaza et après deux ans de bombardements sans relâche, de famine, de menace d'épuration raciale et d'agression génocidaire, commencent à entrevoir une lueur d'espoir pour aspirer au répit, a-t-il dit, qualifiant ce moment de délicat "mais porteur d'espoir d'une vie digne et un avenir fondé sur la justice et à l'accès des (Palestiniens) à leur droit légitime à établir leur Etat". A ce propos, il a affirmé que l'Algérie accueille favorablement "les efforts incessants menés par les pays médiateurs, les Etats-Unis, l'Egypte, le Qatar et la Turquie", qui ont contribué à l'instauration d'un cessez-le-feu, à la libération des prisonniers et de détenus palestiniens, exprimant "son soutien à leurs efforts constants pour le maintien du cessez-le-feu et l'acheminement des

aides humanitaires à Ghaza sans délai ni obstacle". M. Bendjamaa a appelé toutes les parties à honorer leurs engagements en respectant le cessez-le-feu et en garantissant un accès sans entraves à l'aide humanitaire, avec la participation des acteurs humanitaires crédibles, dont l'UNRWA, qui est, selon lui, "essentiel dans le cadre des efforts des Nations unies", rappelant "le devoir" de l'entité sioniste "puissance occupante, tel que confirmé hier par l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ)". "La population de Ghaza a besoin de temps pour se rétablir, reconstruire ses maisons, rouvrir ses écoles et retrouver une vie normale", a déclaré le représentant de l'Algérie, soulignant que l'ampleur des destructions infligées à la bande de Ghaza "dépasse l'imagination et que le coût social et humain est extrêmement élevé.